

Rédaction - Administration :
2, rue Richard-Lenoir,
93100 Montreuil.

Tél.: 808-00-80 à 84.
Télex : PRENO A 211 628 F.

Edité par la SPN
(Société de presse nouvelle)

Directeur de la publication : Alain Bobbio.
Numéro de la Commission paritaire : 4E722
Imprimé par Rotographe

rouge

Samedi-Dimanche
5 septembre 1976

Belgique 15 FB
Grèce : 20 drach
Italie : 300 lire
Portugal : 15 esc
Suède : 2,25 Ks.
Suisse 1 FS

Hier à la télé, Barre a confirmé le super impôt



LE VALET DE ZORRO

Barre a confirmé hier soir le choix du super-impôt sur les revenus de 1975. Il a fait appel pour cela à l'effort et à la responsabilité. Le libéralisme à la sauce Barre est donc dans la lignée de celui à la sauce Chirac. On a changé le personnage, mais dans les deux cas, l'objectif reste : faire payer la note aux travailleurs.

L'impôt sur le capital des grosses entreprises n'est toujours pas envisagé. Cela, Monsieur anti-inflation l'a répété : « Je ne crois pas qu'il faille pour le moment de diverses méthodes. »

Ce qui le préoccupe par contre, ce sont les réactions de la classe ouvrière. Il sent bien que son impôt n'est pas très populaire. « La politique du gouvernement doit, dit-il, être conduite en dehors de toute agitation. » Telle est sa réponse aux protestations syndicales. Il mesure les travailleurs avec un mépris que révèle à merveille son air engoncé. Certes, les organisations syndicales ont le droit de protester, mais attention, c'est le gouvernement qui définit l'intérêt général.

On sait lequel. Celui du patronat qui a reçu l'an der-

nier 55 milliards de subvention de l'Etat, celui des gros éleveurs qui seront privilégiés par les mesures anti-sécheresse.

Ainsi débute Barre. Il ne prend même pas la peine de chausser des allures de technicien. Le « plus grand économiste de la France » s'est limité à quelques platitudes sur les calamités naturelles et l'inflation. Désolant.

Et ce n'est pas son petit mot sur Zorro qui nous fera desserrer les poings. Il fut tout au plus grotesque. Son allusion à Bernardo, le valet du justicier, auquel il s'est identifié, aura certainement l'avantage d'être claire : il veut être le serviteur et le fouet de l'Etat-patron. Il a quand même fallu qu'un commentateur explique au bon peuple cette image populaire.

Derrière ce cirque éculé, ce sont des attaques d'envergure que préparent Giscard et ses acolytes. Pour les travailleurs, la rentrée sera celle de l'austérité. Seule une riposte d'ensemble pourra la mettre en échec. C'est cela qu'il faut maintenant préparer.

J.Y.T.

Voir nos informations sur l'austérité page 5

La « coordination démocratique » est autorisée à se réunir aujourd'hui à Madrid

PLUTOT UNE RELEVÉ QU'UNE ALTERNATIVE

La réunion de la Coordination démocratique qui va s'ouvrir ce matin, le samedi 4 septembre, dans la capitale espagnole, revêt une importance toute particulière.

D'abord par son ampleur. Cette réunion doit permettre d'élargir les

bases de la Coordination démocratique aux instances unitaires des nationalités des régions de l'Etat espagnol, afin de constituer un interlocuteur unique pour négocier, avec le gouvernement Suarez, la « rupture démocratique ».

Ainsi, franchiront les portes de l'hôtel Europarque de Madrid les représentants de la *Iaulara* (les forces politiques et syndicales du Pays Valencien), le Conseil des Forces Politiques de Galice, la *Taboia* démocratique de Galice, l'assemblée démocratique de Majorque, la *Coordinadora* des forces politiques des Canaries. Pourtant, la tentative d'élargissement de la Coordination démocratique n'est pas parvenue à ses fins ultimes. Il reste deux problèmes à résoudre et non des moindres : en Euskadi, il existe deux instances unitaires dont aucune ne se rendra à Madrid : l'Assemblée démocratique d'Euskadi où se retrouvent le Parti communiste, le Parti du travail (maoïste), le PSP, le syndicat USO, et une partie des commissions ouvrières ; tandis que les forces *Abertzales* (patriotiques en basque) ont formé le KAS. De plus, existe à l'étranger le fantomatique gouvernement basque en exil où se retrouvent le PSOE, le Parti National Basque, le syndicat des travailleurs basques et l'UGT.

En Catalogne, le principe de la participation à la réunion du 4 septembre a été une nouvelle pomme de discorde entre l'Assemblée de Catalogne et le « Conseil » des forces politiques. Seule l'Assemblée participera à la réunion d'aujourd'hui.

(Suite page 2)

Le temps fort de la greve sncf

Voir page 6



EXPATRIÉS, EXPLOITÉS, ENCASERNÉS : LES JEUNES DES PTT

lundi dans Rouge

Octobre 74 : la plus longue grève de l'histoire des PTT. Toute une nouvelle génération apparaît avec ses cortèges dynamiques, sa détermination, ses exigences de contrôle sur sa lutte. Deux ans après la politique de rentabilisation, de démantèlement des gros centres combattifs, a fait son chemin. Mais une vie nouvelle est apparue dans ces nouveaux centres, camps de concentration des « immigrés de l'intérieur ». François militant PTT dresse une chronique précise et saisissante des difficultés quotidiennes des jeunes postiers.

A l'ordre du jour
de la rencontre-
VORSTER-KISSINGER :

REORGANISER
LE PILLAGE
EN AFRIQUE
AUSTRALE

page 3

A nos
lecteurs
SERIE NOIRE

Eternels brimés des incidents techniques de notre rotative, les lecteurs non-parisiens n'ont pu trouver Rouge dans leur kiosque hier. Un mauvais réglage de la machine, des cassages de papier répétés, le temps de changer de groupe d'impression, de remplacer la bobine de papier défaillante, l'horloge tournait et le journal pas. Ennuyeux dans n'importe quelle période, pour celle de la rentrée l'incident devient grave. Nos excuses en tout cas.

ESPAGNE

Une réunion de la coordination démocratique est autorisée à Madrid

La coordination veut élargir ses bases aux nationalités et relancer la balle de la « rupture démocratique négociée » dans le camp gouvernemental

(Suite de la page 1)

Au centre des discussions: les négociations avec le gouvernement. L'ordre du jour de cette négociation pourrait sembler aisé à circonscrire à la simple lecture des programmes des diverses formations et de leurs points communs: la légalisation automatique de tous les partis, l'amnistie totale, la liberté syndicale, le statut d'autonomie pour les nationalités et la formation d'un gouvernement représentant un large éventail des forces démocratiques qui convoque des élections générales pour une assemblée constituante.

De graves divergences

Mais de fait subsistent de graves divergences qui portent sur comment négocier, dans quels délais et qui va négocier. Les initiatives tonifiantes du secrétaire général du

Parti socialiste ouvrier espagnol, son diner en tête à tête de trois heures avec Adolfo Suarez en août, ont manifestement indisposé d'autres forces de la Coordination démocratique, dont le PC. Celui-ci est peu enclin à le voir s'instituer un interlocuteur privilégié, ou considéré comme tel du gouvernement Suarez, d'autant que ce même gouvernement ne fait pas la moindre ouverture vis-à-vis des communistes.

Dans l'interview qu'il a accordé la semaine dernière à *Paris-Match*, Adolfo Suarez n'a pas laissé planer d'ambiguïtés: pour lui, Santiago Carillo et la Pasionaria sont des vieillards qui appartiennent à un passé révolu. Et sur le PC, le président du gouvernement entonne de vieilles rengaines: « Pour le peuple espagnol, le Parti communiste n'est pas crédible, il n'a pas encore prouvé qu'il est un parti démocrati-

que. »

Lors de la réunion des gouverneurs civils de mercredi dernier, décision a été prise de forcer la main aux partis politiques de l'opposition jugée responsable, en décidant qu'ils seraient bientôt considérés et traités comme des partis illégaux, s'ils ne s'inscrivaient pas selon les modalités de la loi d'association récemment votée aux Cortes.

Mais les petites manœuvres du roi et de son ministre n'ont pas encore abouti. Vraisemblablement la réunion d'aujourd'hui doit nommer un organisme unique, qui agira comme simple interlocuteur du gouvernement, sans pouvoir exécutif.

Trois points de négociation

Mais d'autres hypothèses ne sont pas encore levées. Après sa

rencontre avec Adolfo Suarez, Felipe Gonzalez avait expliqué que son parti pourrait tomber d'accord sur le maintien du gouvernement Suarez jusqu'aux élections.

Dans un interview récent, où il corrige certains des propos un peu trop optimistes qu'il a tenus à l'époque, Felipe Gonzalez remet la question sur la tapis, expliquant qu'il y a trois points seulement de négociations: les libertés (d'association, syndicales, amnistie totale etc.), l'élection au suffrage universel d'une chambre qui ait des pouvoirs constituants, la fixation d'un calendrier précis pour ces mesures.

Exit de nouveau la question d'un gouvernement provisoire. Pourtant à l'heure où courent des rumeurs sur le renforcement du secteur droitier et technocratique du cabinet, la question est d'actualité. Pour peu que se confirment les intentions prêtées au gouvernement de conduire le référendum constitutionnel prévu pour l'automne dans des conditions qui rappellent un passé immédiat et haï: comme en 1966, seuls les partis légaux et en faveur du Oui pourraient faire campagne...

Michel Rovère.

PORTUGAL

3 000 SANS LOGIS MANIFESTENT

Environ 3000 personnes ont manifesté jeudi à Lisbonne contre les expulsions de familles pauvres d'immeubles occupés avec l'aide des commissions de quartiers depuis plus d'un an. Les manifestants ont défilé du bord du Tage jusqu'au palais de Sao Bento, siège de l'Assemblée de la République et résidence officielle du Premier ministre en criant des mots d'ordre tels que « arrêtez les expulsions », « les maisons sont au peuple c'est le peuple qui les construit » et « logement pour tous ».

Les brigades d'intervention chargent

Des éléments des brigades d'intervention, portant casque à visière et armés de fusils mitrailleurs ont chargé vers une heure du matin les 100 à 200 personnes qui se dispersaient en défilant. La délégation du « comité de lutte des occupants et locataires pauvres » (CLOMP) n'ayant pas été reçue, comme elle le demandait par un représentant du gouvernement, plusieurs centaines de manifestants étaient restés jusqu'à tard dans la nuit devant le palais de Sao Bento.

Catalogne

LES PARTIS POLITIQUES PREPARENT LA « RUPTURE DEMOCRATIQUE »

Pour mettre fin à la querelle qui opposait en Catalogne, l'assemblée générale et le Conseil des forces politiques sur la participation à la réunion nationale de la Coordination démocratique; le PSUC (Parti communiste catalan) a fait une concession, même une capitulation, en acceptant les propositions du président de la Généralité Tarradellas de créer un conseil national provisoire.

L'enjeu du débat dépasse de loin de savoir si la « rupture démocratique » en Catalogne doit être arrachée dans le cadre de négociations globales entre le gouvernement et l'opposition démocratique, ou de manière souveraine par des négociations gouvernement-forces catalanes. C'est en 1971 qu'a été constituée l'assemblée de Catalogne, sur une quadruple base: la lutte pour l'amnistie, la lutte pour les libertés démocratiques, la revendication du statut d'autonomie bourgeois de 1932, avec, il est vrai, des précautions oratoires (le statut de 1932 doit être un pas et une condition sur la voie de l'autodétermination...), ainsi que la coordination des forces politiques et sociales à l'échelle de l'Etat.

Un déplacement à gauche continu

A côté d'organisations d'extrême-gauche comme le Parti du travail (PT), le Mouvement communiste catalan et Bandera roja, participent à cette structure des partis réformistes (le PSUC et la Convergence socialiste) ainsi que des personnalités bourgeoises. La crise sociale et la radicalisation en Catalogne au cours de ces dernières années ont créé un déplacement continu à gauche au sein de l'Assemblée, les formations bourgeoises ont constitué avec les socialistes et le PSUC en 1974 le « Conseil des forces politiques catalanes » où le poids politique de la bourgeoisie est déterminant.

Ainsi, le PT et le MCE qui avaient demandé à y entrer ont vu leur demande repoussée sous le prétexte qu'il s'agit d'organisations d'obédience non catalane.

Un droit de veto pour les partis bourgeois

De plus, une règle de fonctionnement veut que au sein du conseil, une seule force décide que tel ou tel vote est décisif, et alors elle peut demander que la majorité soit une majorité confirmée aux deux tiers. Ce qui dans l'état actuel du Conseil des forces politiques catalanes et des clivages, est un droit de veto entre les mains des partis bourgeois.

Une institution de transition

Cependant, le conseil est une institution toute provisoire, de transition, prise entre deux feux: contestée sur sa gauche, au sein et hors de l'assemblée catalane, il ne donne pas de véritable garantie institutionnelle à la bourgeoisie. D'où l'opération Tarradellas. En allant chercher ce président de la Généralité en exil, pour en faire l'interlocuteur de la négociation Catalogne-gouvernement, le conseil marginalise un peu plus l'Assemblée générale. La proposition de consti-

tuer un Conseil national provisoire est le gage institutionnel accordée à la bourgeoisie catalane.

Une vingtaine de partis politiques participeront à ce Conseil national provisoire, parmi lesquels tous ceux qui forment le Conseil des forces politiques. Mais les organisations syndicales et les Indépendants, présents à l'Assemblée, et qui représentent en partie le poids du mouvement ouvrier en Catalogne, ne seront pas représentés au Conseil national provisoire.

Une capitulation majeure

La composition de ce Conseil s'infléchit encore à droite puisqu'en échange de la participation des organisations d'extrême-gauche « responsables », Parti du travail et Mouvement communiste, sans doute, toutes les formations de la droite libérale catalane, qui ne participaient pas au Conseil des forces politiques, y ont droit de cité.

Si, comme cela est probable, le mouvement de masse est tel que l'autonomie est arrachée, ce Conseil national provisoire pourrait combler le vide institutionnel et assurer la succession. En acceptant cette opération après quelques jours de réticence, le secrétaire général du PSUC, Gregorio Lopez Raimundo, et les socialistes catalans ont signé une capitulation majeure.



INDE

Indira Gandhi présente un projet de réforme constitutionnelle

VERS UNE DICTATURE ?

Le projet balaie les derniers vestiges « libéraux » du régime

Le projet de réforme constitutionnelle qu'a présenté le gouvernement indien au parlement le premier septembre est l'aboutissement des mesures répressives mises en place depuis la proclamation de l'état d'urgence, le 26 juin 1975:

- Arrestations massives des opposants au régime dès l'été 75 puis à nouveau au printemps 76, alors que le délai de détention sans jugement était porté de un à deux ans.
- Suspension en janvier 76 de l'article de la constitution garantissant les droits fondamentaux et les libertés des citoyens.
- Interdiction des grèves dans le secteur public.
- Renvoi des élections prévues pour février 76 à un an.
- Censure sur la presse et l'information.

Mais cette révision de la constitution indienne, constitution établie, après l'indépendance, sur le modèle de celle des « démocraties » occidentales, marque une étape décisive dans l'instauration d'un Etat fort en Inde, et vise à assurer au Parti du Congrès et à Indira Gandhi un pouvoir sans partage.

L'état d'urgence est prolongé pour un an. Toute activité ou groupement « contraire aux intérêts nationaux » sont interdits. Le gouvernement central peut envoyer l'armée et la police dans tout Etat où « l'ordre est menacé ». La censure est renforcée (les corres-

pondants étrangers ont été obligés de soumettre leurs articles sur la réforme constitutionnelle aux autorités). La compétence des cours judiciaires en matière de révision des lois et en ce qui concerne les libertés civiques est restreinte. Le président de la République doit se soumettre aux avis du premier ministre et peut amender la constitution sans consulter le parlement.

L'opposition parlementaire est hostile à ce projet, si ce n'est le PC pro-soviétique qui soutient inconditionnellement la politique d'Indira Gandhi, mais le Parti du Congrès détient les 2/3 des sièges des deux chambres et la réforme de la constitution sera votée sans aucun doute en octobre. Une réforme qui balaie les derniers vestiges « libéraux » du régime, qui institutionnalise l'état d'urgence. Indira Gandhi peut toujours le lever à présent: les mesures exceptionnelles propres à l'état d'urgence vont devenir la règle de la constitution. Une réforme enfin qui concentre entre les mains du premier ministre des pouvoirs quasi-illimités.

L'opposition muselée, le mouvement ouvrier réduit au silence, Indira Gandhi règne seule. Mais, après une période de relative acalmie, la reprise de l'inflation, entre autres, témoigne de son incapacité à résoudre les contradictions de l'économie indienne.

RHODESIE-AFRIQUE DU SUD

L'INQUIETUDE DES RACISTES DE SALISBURY

Rhodesie, Namibie, apartheid : ce sont les trois points à l'ordre du jour de la deuxième rencontre Kissinger-Vorster qui commence aujourd'hui à Zurich. Un rendez-vous auquel seront présentes également plusieurs organisations anti apartheid et d'extrême-gauche. Ces organisations dont la Ligue marxiste révolutionnaire, les chrétiens pour le socialisme, le KGAP, le PCH (progressistes) etc... ont en effet décidé plusieurs initiatives dont une grande manifestation au centre de la ville. Une action au cours de laquelle Zolasonkosi, délégué de l'« African National Congress » (ANC) prendra la parole.

Pendant ce temps à Salisbury, en Rhodesie, c'est l'expectative face à des entretiens qui à l'évidence risquent d'aller à l'encontre de la voie choisie jusqu'ici par le gouvernement Smith. Il est en effet certain que Kissinger va faire pression sur Vorster afin qu'il contraigne le régime Smith à accepter l'idée de l'accession de la majorité noire au pouvoir. Il a pour ce projet le soutien de la bourgeoisie britannique, dont

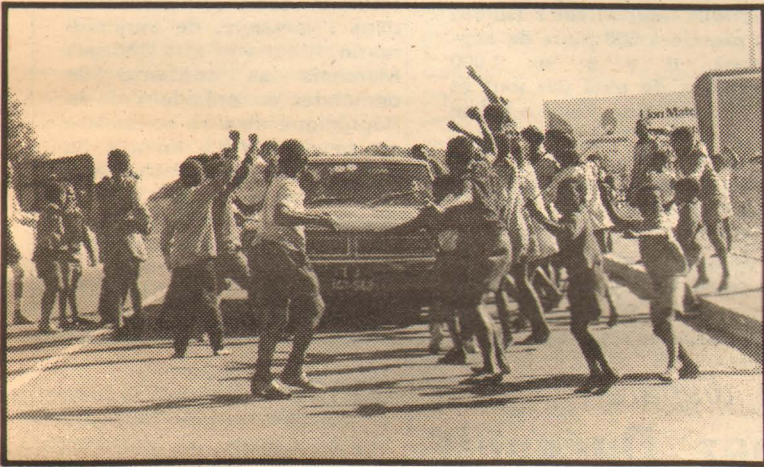
les intérêts en Rhodesie demeurent importants, et qui s'est accordée avec Washington pour envisager la mise sur pied d'un plan d'indemnisation financière des colons blancs en cas de transition vers la règle de la majorité noire.

Mais cette assurance qui semble répondre aux préoccupations électorales de la campagne Ford va se heurter à la fermeté d'une Afrique du Sud qui, pour l'instant,

ne semble pas prête à « lâcher » un régime dépendant étroitement d'elle du point de vue économique. Une Rhodesie qui, dans la logique des dirigeants de Prétoria, apparaît comme une « zone tampon » entre elle et les Etats noirs voisins. Le secrétaire d'Etat américain pourra argumenter sur l'évolution de la situation depuis sa dernière rencontre avec Vorster en juin dernier. En effet, les raids de guérilleros nationalistes du Zimbabwe (nom qu'ils donnent à la Rhodesie) se sont multipliés, ébrançant au maximum le dispositif limité de Salisbury. En outre l'intransigeance des colons blancs ou la mise en place de pseudo-réformes (comme la nomination de fantoches noirs au gouvernement) ne peut que radicaliser les positions tant de nationalistes modérés (comme Nkomo) que de gouvernements noirs voisins tous enclins à la mise en place de solutions pacifiques et graduelles.

Toute démarche de Vorster vers son voisin du nord ne pourrait être que le fruit d'un marché : que les Etats-Unis se montrent réceptifs à l'idée d'une « indépendance » à terme, (le 31 décembre 1978, pour la Namibie, Cf Rouge du 3 septembre). Ce qui n'est pas sans inquiéter les dirigeants de Salisbury qui craignent, en ce cas, de faire les frais de l'opération. Il est à noter sur ce point que Vorster s'est envolé pour Zurich sans juger bon au préalable de s'entretenir avec Ian Smith.

Frank Tenaille.



TCHECOSLOVAQUIE

Trois « hooligans » en liberté provisoire

Le bureaucrate chef s'est levé, a mis son imperméable gris et tout en ajustant les bords de son chapeau de feutre mou a décidé de mettre en liberté provisoire trois de ces hooligans de musiciens dont on commençait à parler un peu trop à son goût.

DG-307 le code d'un diagnostic psychiatrique désignant les gens atteints de dépression nerveuse pour « raisons sociales », c'est le nom d'un orchestre de rock tchèque. *Plastic people of the universe* en est un autre : « Le coucher de soleil est magnifique. Mais les gens en plastique ne le voient pas. Ils ne voient qu'une chose. Une seule chose est magnifique à leurs yeux : ce peuple de plastique dans l'underground ».

Reprenant la vieille tradition de résistance culturelle des opprimés, ces musiciens faisaient passer dans un double langage, allusif, mais transparent pour son public, une virulente critique du régime des normalisateurs.

Ils exprimaient la révolte un peu désabusée de toute une jeunesse, une résistance passive mais sans compromis qui les avaient rendus très populaires.

En dix exemplaires sur papier officiel

Depuis 73, les deux groupes ne donnaient plus que des concerts privés, ils avaient refusé de passer les examens de qualification professionnelle, ce qui leur interdisait de se produire en public. Il faut en effet passer ses épreuves de solfège et d'harmonie, pour être reconnu, en dix exemplaires sur papier officiel, comme musicien.

Eux n'étaient qu'« éléments anti-sociaux, drogués, alcooliques, hooligans et récidivistes », pour les autorités. « Quelques étudiants ratés, un diplômé de la faculté de philosophie, un ancien prêtre, des individus changeant souvent d'emplois qui ne recherchaient à attirer l'attention sur eux que par une vulgarité primitive » bref, de quoi ternir l'idéal bureaucratique d'un ordre parfait.

« Des comportements négatifs »

Le 17 mars, 19 personnes étaient arrêtées. Le 6 juillet, un premier procès en sorcellerie condamnait trois d'entre elles à des peines de huit mois à deux ans et demi de prison. L'acte d'accusation leur reprochait une manière de vivre asociale, un langage vulgaire qui exprimait « des comportements négatifs, contribuant à démoraliser la jeunesse ». Deux ans et demi de prison pour démoralisation de la jeunesse, une condamnation qui rappelle les plus beaux jours du stalinisme flamboyant.

Le procès de 14 autres musiciens était en préparation, il devait s'ouvrir lundi, mais avait été reporté. Aujourd'hui trois des inculpés sont mis en liberté provisoire. Que s'est-il passé ? Il a fallu des

condamnations scandaleuses pour que le sort de ces musiciens perce le mur du silence. Un bon cheval de bataille pour le Parti Communiste italien, dans le cadre de son évolution vers un stalinisme à visage humain.

L'importance des protestations des PC

Dans un article du 21 août, à l'occasion de l'anniversaire de l'intervention en Tchécoslovaquie, l'Unita critiquait la situation actuelle dans ce pays, protestait contre les procès des musiciens. Ce qui lui valut une attaque très violente de *Rude Pravo* (organe central du PCT), affirmant que le journal du PCI prend « la défense d'éléments déclassés, soit-disant artistes ». Une attaque aussi violente montre bien à quel point la bureaucratie est sensible à des prises de positions venant de l'intérieur du mouvement ouvrier et, en particulier, du mouvement communiste. Elle l'avait déjà prouvé dans l'affaire Pliouch où la prise de position du PCI, faisant écho aux pétitions circulant en Tchécoslovaquie et aux nombreuses prises de positions venant du mouvement ouvrier international, qui a été déterminante pour obliger les normalisateurs à ce recul.

Sacha Blumkine.

LES BUDGETS MILITAIRES RACISTES EN AUGMENTATION

L'Afrique du sud et la Rhodesie ont considérablement augmenté leur potentiel militaire qui demeure supérieur à celui de tous les pays noirs voisins : c'est ce qui ressort du dernier rapport annuel de l'Institut International d'Etudes Stratégiques (I.I.S.S.) sur « l'équilibre des forces 1976-1977 » publié à Londres.

On peut y lire par exemple que « l'Afrique du Sud, qui a acheté des sous-marins et des unités navales à la France (ainsi, que des vedettes dotées de missiles à Israël) est actuellement en train de construire sous licence le dernier modèle de Mirages » français ainsi que ses propres véhicules de combat blindés ». Une confirmation du rôle de la France dans le renforcement du potentiel de défense de ce pays (cf. notre article sur ce sujet dans Rouge du 13 mai 1976). Le budget, en ce domaine, est passé de 1 332 millions de dollars en 1975 à 1 494 en 1976.

Pour ce qui est de la Rhodesie, le rapport note, que devant l'accroissement des commandos nationalistes du Zimbabwe, elle a prolongé la durée du service de 12 à 18 mois, a mis en service un deuxième bataillon noir et est en train de former un troisième bataillon également composé d'Africains. Elle aurait reçu, en outre, d'Afrique du Sud du matériel, notamment soixante véhicules blindés de type « Eland », qui ne figuraient pas en 1975 dans son arsenal. Son budget de défense passe de 102 millions de dollars en 1975 à 130 millions en 1976.

Conférence de presse du comité anti-outspan

UN CONGRES EN CATIMINI ?

La réunion annulée de Deauville pourrait avoir lieu sur la côte d'azur

Lors d'une conférence de presse tenue hier, le Comité d'Organisation de campagne d'information sur l'Afrique Australe (COCIAA - CAO) a rendu compte du bilan des mobilisations menées durant l'été et de leurs succès : que ce soit la journée nationale d'information du 26 juin, la suppression des concerts sud-africains qui devaient se tenir en France, la perturbation et suppression des jeux Outspan au podium d'Europe N° 1 et enfin l'annulation du congrès ASATA des agents de voyage sud-africains qui devait se tenir à Deauville, le week-end prochain. Le comité a également fait état des activités d'autres mouvements anti-apartheid, telles celles prévues en Suisse pour la rencontre Kissinger-Vorster, aujourd'hui à Zurich.

A Cannes ou à Nice ?

Pour ce qui est du congrès du tourisme de Deauville, si, au Secrétariat d'Etat au tourisme, on fait savoir qu'il ne se tiendra pas en France, il paraît pour le moins

étrange que soixante délégués sud-africains puissent arriver à Paris, le dimanche 5 septembre. Dans un communiqué, le Comité s'interroge donc sur la possibilité que ce congrès se tienne dans une autre ville, Cannes ou Nice, ville dont Médecin est maire.

Le COCIAA - CAO déclare à ce sujet : « Quel double jeu joue donc le nouveau gouvernement français ? Serait-ce là l'une des premières manifestations de sa politique étrangère que d'accepter que se tienne sur son territoire un congrès scandaleux, dont le peuple français a fait savoir, avec succès, qu'il exigeait l'annulation ? Faut-il qu'il se sente en mauvaise posture internationale pour faire de la tenue de ce congrès une affaire semi-clandestine et honteuse ? Nous demandons au gouvernement de faire savoir clairement si oui ou non il s'apprête à abriter sur son territoire les ambassadeurs touristiques d'un pays qui, en deux mois de répression, a déjà massacré, blessé, emprisonné, plusieurs milliers d'Africains en lutte pour leur liberté. ».

Cinq nouveaux morts

C'est à cinq morts et des dizaines de blessés que se chiffre le bilan des affrontements qui se déroulent depuis plusieurs jours dans la ville du Cap entre manifestants métis et la police anti-émeutes. De violents accrochages se sont produits en divers lieux de la ville notamment en plein centre et à Hanover Park, la banlieue métis du Cap. Comme à l'accoutumée la police a fait un usage effréné de grenades lacrimogènes, de bâtons et le cas échéant n'a pas hésité à ouvrir le feu.

Dans le même temps la répression s'accroît à l'encontre de tous les mouvements s'opposant à l'apartheid. Ainsi un avis de recherche assorti d'une prime de 550 rands (3000 F) vient d'être lancé par le général Gert Prinsloo, chef de la police Sud-Africaine, à l'encontre de Tsietsi Mashinini, leader du conseil représentatif des étudiants de Sweto (SSRC). Surnomé par la presse Sud-Africaine « l'homme le plus recherché d'Afrique du Sud », Mashinini était apparu jeudi soir à la télévision britannique dans une interview tournée clandestinement. Le conseil représentatif des étudiants de Soweto a été créé quelques jours avant le début de la nouvelle vague de manifestations du 4 août dernier et a organisé la grève générale de la semaine dernière.

IRLANDE

LA CHASSE AUX REPUBLICAINS

La Grande Bretagne accusée de tortures par la Commission Européenne des Droits de l'Homme.

Le Parlement de Dublin vote la deuxième partie du projet sur l'état d'urgence.

Coincidence ? Sans doute ; on voit mal comment il pourrait en être autrement. Alors que le Parlement et le Sénat d'Irlande du Sud, réunis simultanément en session extraordinaire, adoptaient par 71 voix contre 64, la seconde partie du projet de loi sur l'Etat d'urgence, autorisant la détention des suspects pendant sept jours au lieu de deux, la commission européenne des droits de l'homme (l'un des organismes du « Conseil de l'Europe » visant à assurer le respect des droits de l'individu) rendait public un rapport sur la plainte instruite le 16 décembre 1971 par le gouvernement de Dublin contre le gouvernement du Royaume uni, pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme.

Mais depuis 1971 la situation a considérablement évolué en Irlande, au Nord comme au Sud. Et le gouvernement de Dublin doit se trouver bien embarrassé de voir sa plainte aboutir de cette façon alors qu'à son tour, il adopte à l'encontre de l'IRA provisoire des mesures, qui n'ont rien à envier à celles qu'avaient adoptées, alors, le gouvernement de sa gracieuse majesté.

crois l'avoir fumée. Je me rappelle avoir chanté « les quatre prés verts », avoir prié Dieu. Je me rappelle avoir pensé qu'ils avaient décrété la loi martiale et qu'ils allaient me tuer. J'avais perdu tout espoir. Je crois, qu'alors j'ai demandé un prêtre. J'aurais voulu revoir ma femme et les enfants avant de mourir.»

Ce témoignage de l'un des 3.276 prisonniers à être passés par les centres de triage de la police d'Irlande du Nord, entre 1971 et 1972, est révélateur des traitements qu'eurent à subir les catholiques irlandais soupçonnés de sympathies avec le mouvement républicain ou d'appartenir à l'IRA. 2.000 plaintes pour mauvais traitement ont été enregistrées et instruites entre août 1971 et la fin 1974. Elle viennent d'aboutir à un rapport de 600 pages de la Commission européenne des droits de l'homme qui, dans ses conclusions, exprime l'avis que des méthodes d'interrogatoire ou de détention « ressemblant clairement » à des pratiques de torture systématique ont été utilisées par les autorités britanniques en Irlande du Nord, au cours des années récentes.

« J'ai pensé qu'ils allaient me tuer »

« On me remit à nouveau la cagoule et je dus, une fois de plus, faire face au mur sur lequel, à plusieurs reprises, ils me heurtèrent la tête. Puis, l'on m'embarqua dans un hélicoptère pour un voyage d'une heure, à la suite duquel, après un trajet en camion, je me retrouvais dans la pièce où j'étais déjà resté et où je retrouvais ce bruit... »



Frank Stagg, militant de l'IRA est mort dans une prison irlandaise des suites d'une grève de la faim

Là, je dus encore une fois faire face au mur pendant un certain temps. Quand je n'en pouvais plus et que je bougeais un peu, ils me frappaient. Ils m'emmenaient pour m'interroger, me ramenaient au mur, m'emmenaient à nouveau, m'interrogeaient, me ramenaient face au mur, m'interrogeaient... Je pensais « Mon dieu, quand cela finira-t-il » Le temps ne signifiait rien. Mon corps n'était que blessure et douleur, mes pensées étaient confuses. Après un certain temps passé de cette façon je n'étais plus que pensées. Je pensais à ma femme, aux enfants, à nos morts, à mes amis. Je priais Dieu de me reprendre la vie. Je me rappelle avoir été attaché aux canalisations du chauffage. Je me rappelle avoir été enfermé dans une pièce où il y avait une cigarette et une allumette. Je l'ai regardée, sentie, et je

Cinq « techniques »

Selon la commission cinq techniques auraient été utilisées :

- 1) mettre le prisonnier face au mur, les mains sur la tête, sans limitation de temps. Le rapport fait état de deux prisonniers demeurés ainsi face au mur pendant 23 heures.
- 2) recouvrir la tête des prisonniers d'un sac.
- 3) les maintenir avant interrogatoire dans des salles « où l'on entretenait un sifflement continu »
- 4) les priver de sommeil
- 5) les priver de boisson et de nourriture.

Pour être aujourd'hui plus discrètes, ces pratiques n'en ont pas pour autant disparu. Qui plus est, elles se sont étendues, franchissant la frontière artificielle créée par l'impérialisme britannique pour diviser l'Irlande en deux. Au Nord, comme au Sud, les militants républicains irlandais y sont presque quotidiennement confrontés. En déclarant, comme le voulait la Grande Bretagne, la guerre ouverte au mouvement républicain, le gouvernement de Dublin a, à son tour, adopté ces méthodes qu'hier il voulait dénoncer.

Attaqués sur tous les fronts, ses militants pourchassés, l'IRA provisoire (comme les autres composantes du mouvement républicain irlandais, tel le Republican socialist party) n'en a que plus besoin de notre soutien et de notre solidarité. Nous nous devons de ne pas nous soustraire à son attente.

Julien Tonnac

Après les déclarations de Mitterrand 500 JOURS ENCORE ?

Il y a, dans les propos qu'a tenus François Mitterrand au micro d'Europe N° 1, jeudi soir, au moins trois sujets d'inquiétude pour les travailleurs.

Le premier, à long terme. En réaffirmant son « respect du verdict des élections présidentielles de 1974 » et en refusant de se prononcer sur un éventuel compromis avec Giscard au lendemain d'une victoire de la gauche aux législatives de 1978, il a laissé sans réponse une question pourtant d'actualité : est-il possible, le parti communiste et le parti socialiste majoritaires dans le pays, de garder Giscard comme président, alors même que celui-ci renforce le caractère présidentiel du régime en confiant au Premier Ministre une simple fonction d'aide de camp ?

La pirouette du leader de la gauche expliquant que la Constitution confère en réalité de grands pouvoirs au gouvernement ne change rien à l'affaire. Tout au plus, démontre-t-il par là, que chacun peut mettre ce qu'il veut derrière des textes ambigus et que le mieux serait donc de les changer en mettant à bas des institutions bâties sur un coup d'Etat militaire.

De plus, il y a une contradiction flagrante dans les

déclarations du premier secrétaire du parti socialiste. On ne peut, en effet, expliquer que la politique de Giscard n'a pas changé depuis sept ans qu'il est ministre des Finances, et qu'elle ne changera pas avec Barre-« l'impôt », et en même temps ne pas donner dès aujourd'hui une réponse négative à la possibilité d'un compromis avec le défenseur le plus assidu des intérêts du patronat français.

Le second sujet d'inquiétude concerne les dix-huit mois qui vont venir. François Mitterrand a dit qu'il « présenterait d'ici 1978, une série d'actions et de projets, qui mettront aux français de se reconnaître dans le parti socialiste ». Est-ce à dire, que la perspective tracée pour tous ceux, qui sont victimes du chômage et de la vie chère, c'est d'écouter sagement et d'attendre patiemment les 500 jours qui nous séparent des élections législatives ? Durant les premiers 500 jours du septennat, il y a eu 1 000 chômeurs de plus par jour et 20 % d'inflation. Faudra-t-il se résigner à 500 000 chômeurs supplémentaires et une flambée continue des prix pour commencer à « changer la vie » ?

D'autant, et il s'agit enfin du court terme, que le leader

de la gauche n'a fait aucune proposition de lutte pour riposter au plan d'austérité. Dénoncer ne suffit pas à organiser la contre-offensive au projet scélérat de « super-impôt » du gouvernement. Et si François Mitterrand a accepté de rencontrer Barre dans un face-à-face à la radio, il n'a pas dit comment les partis de gauche entendaient mettre à profit les divisions de la majorité pour pousser l'avantage. « Les disputes de la droite ont fait perdre du temps à la France » a dit poliment le premier secrétaire. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas accélérer le départ des incapables en réclamant immédiatement des élections anticipées à la proportionnelle, qui sanctionneraient deux ans de giscardisme ?

La question vaut autant pour le parti communiste qui ne fait que reproduire l'interview, sans commentaires dans l'Humanité, de vendredi matin. Il est vrai que Georges Marchais se contente de demander au président de la République de « se soumettre ou se démettre » en cas de victoire de la gauche aux législatives. Au lieu d'organiser, dès aujourd'hui, la mobilisation pour le chasser.

Pierre Julien

Un directeur comptable disparaît

« Fleuve noir » chez Dassault

Une véritable affaire policière, style « Fleuve noir », est en train de se faire jour, permettant au lecteur de la grande presse d'oublier un peu les nouveaux impôts, qui vont être levés, et le regain d'activités politiques, qui semble présager une rentrée agitée. Deux mois après sa « disparition », en effet M. de VATHAIRE, directeur comptable du groupe Dassault, est toujours introuvable.

M. de Vathaire n'a évidemment pas disparu seul. L'accompagnaient huit millions de NF et Jean Kay, un aventurier, ancien de l'OAS, ancien mercenaire au Yémen, au Biafra, au Liban avec les phalangistes, qui devait terminer (provisoirement ?) sa carrière par deux coups d'éclats : l'arraisonnement d'un Boeing en vue d'obtenir des médicaments pour le Bengla Desh et l'attaque avec un commando de nationalistes Cabandais d'une base militaire portugaise.

Escroquerie ou chantage ? Hervé de Vathaire a-t-il cédé à la personnalité de l'aventurier et voulu emporter avec lui le « magot » ? Peut-être, mais l'élément troublant est, que la « jeune et jolie fille » qui traîne toujours dans les parages de ce genre d'affaires, n'a pas disparu avec son amant, le directeur comp-

table aux tempes grisonnantes. Alors, Hervé de Vathaire, est-il tombé dans les mains du seul Jean Kay, ami de Malraux, dont on signale les passages, non pas à Conflans St. Honorine mais, bien sûr, sur la côte d'Azur et à la frontière suisse ?

Le juge d'instruction de Paris chargé de l'affaire, n'ayant pas encore lu la fin que choisira certainement Gérard de Villiers dans son prochain S.A.S., vient, à tout hasard, de délivrer un avis de recherche par Interpol contre Jean Kay et Hervé de Vathaire. Enfin, petit élément qui n'aura peut-être pas sa place dans le roman « Fleuve noir », mais que Rouge n'hésite pas à vous livrer en exclusivité : M. Marcel Dassault vient de retirer sa plainte. 8 millions après tout. Bof...

J.G. DU C.

Paris-Normandie démantelé

Les journalistes CGT et CFDT l'affirment

« Robert Hersant engage donc à Paris Normandie une nouvelle étape du démantèlement de l'entreprise déjà commencé au Havre, à Caen, poursuivi en avril dernier par le transfert des informations générales à l'Agence Centrale de Presse et d'Information, filiale de la SNPR, les quelques dix journalistes concernés par la cession des éditions Paris Nantes et Paris Poissy à une société en cours de formation la société Paris Ile de France, appelée à être dirigée par le fils de Robert Hersant, Michel, sont prévenus : ils n'auront d'autre choix que de se soumettre en entrant dans cette société ou de se démettre en faisant jouer la clause de conscience. Pas question pour eux de rester dans l'entrep-

rise, ils sont cédés avec les locaux, les meubles, les titres... pour une somme symbolique.

Ainsi, avant même que cette opération dans l'Ouest Parisien décidée sans consultation préalable par la direction ait pu faire la preuve de sa rentabilité, Hersant en confie les destinées à une tierce société entièrement contrôlée par son groupe. Pour des raisons politiques d'abord : l'enjeu électoral est important pour l'actuelle majorité dans ce département des Yvelines. Des raisons personnelles ensuite : il tient à régler son compte à la rédaction de Paris Normandie qui depuis juin 72, date de sa prise de contrôle sur ce quotidien, n'a cessé de lui résister ».

CORSE

Manifestation de soutien à Jacques Fieschi

Une manifestation de riposte à la lourde condamnation de Jacques Fieschi est appelée mardi prochain à Ajaccio par de nombreuses organisations professionnelles : FDSEA, CDJA et « Strada Corsa », le syndicat des transporteurs routiers. Les organisations autonomistes, Associu di Patrioti Corsi, Fronte Corsu et la Consulta di Studenti Corsi, se sont jointes à l'appel.

Lundi dernier, Jacques Fieschi, président de « Strada Corsa », avait empêché l'embarquement des voitures de tourisme sur le car-ferry Napoléon en partance pour Marseille. Il avait choisi cette forme de protestation pour dénoncer l'impossibilité où se trouvent les transporteurs routiers corses d'effectuer leurs transports en période de fort trafic touristique.

Jacques Fieschi a été condamné à six mois de prison, dont quinze jours fermes, trois ans de mise à l'épreuve et 1 500 F d'amende. Il avait déjà encouru une condamnation d'un an de prison avec sursis pour sa participation à l'occupation de la cave d'Aléria le 21 août dernier avec Edmond Siméoni.

Dans leur communiqué commun, les organisations appelant à la manifestation dénoncent « Le refus obstiné et permanent des pouvoirs publics d'entamer le dialogue ».

Des vendeurs de l'Huma interpellés

Les vendeurs du P.C.F. qui proposaient aux passants l'Humanité Dimanche et la vignette de leur fête, ont été interpellés par les forces de police stationnées dans la cour de la gare St. Lazare à Paris. Deux vendeurs ont été emmenés au commissariat sous les cris de « liberté d'expression » poussés par 300 personnes rapidement rassemblées pour protester contre l'interpellation. Les forces de l'ordre ont cassé la sono du P.C. avant de se retirer dans leur car.

L'IMPOT DES UNS FAIT LE BONHEUR DES AUTRES

Les préparatifs de l'austérité continuent dans les ministères. Hier midi, Barre recevait devant sa table Guichard, Ponia, Lecanuet et Durafour. Ils ont semble-t-il discuté entre la viande et la salade la méthode à employer pour assurer l'unité de la majorité pendant la bataille à venir. Le pousse café avalé, Barre a envoyé une lettre à Guichard dans laquelle il le charge de former un « groupe de travail » pour préparer les élections municipales de 1977 et législatives de 1978. Avec sérieux, y est-il précisé : on ne perd pas l'appétit au gouvernement !

LA LUTTE EST POSSIBLE

Lorsqu'à l'automne 1974, les travailleurs de Turin apprennent la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité, ils y voient un nouvel impôt scélérat. Ils refusent de payer. Mais comment faire, alors que chaque famille va recevoir sa facture, isolée, dans sa boîte aux lettres ? Comment organiser l'action ? Suffit-il de demander au gouvernement de justifier sa mesure ? A la Fiat de payer ? Ils ne le croient pas.

Les organisations syndicales prennent en charge l'action. Chaque ménage doit refuser de payer le nouveau tarif. Les employés du gaz établissent la facture en ce sens. Aux chèques postaux, on reçoit des bons d'encaissement fournis par les syndicats. On ne paie que l'ancien tarif.

Plusieurs mois durant, la classe ouvrière turinoise ne paiera pas l'impôt nouveau. L'Etat devra céder.

Ainsi quand le gouvernement émet ses gabelles contre les travailleurs, ceux-ci peuvent se donner les moyens de refuser. Ils peuvent également débattre sur la place publique les vrais profits.

Les livres de compte existent. Pourquoi les organisations syndicales ne les ouvriraient-elles pas ? On a vu à Lip ou au Parisien Libéré combien de documents intéressants traînaient dans les tiroirs patronaux.

Mais pour cela il ne suffirait pas de feuilleter des colonnes de chiffres truqués comme dans les réunions de Comité d'Entreprise. Les livres de compte peuvent être ouverts publiquement. La vérification de la comptabilité peut s'effectuer sur les lieux de travail même, en y associant la masse des travailleurs.

Nul doute que les embouteilleurs d'Evian savent combien les cadences de travail ont augmenté -et donc les profits patronaux- en cette période de sécheresse.

De même les organisations syndicales et les travailleurs des banques, pourraient imposer la suppression du secret bancaire. Derrière les comptes à chiffre et les hommes de paille, ce ne sont pas les contrôleurs du fisc qui trouveront la fraude fiscale. Les travailleurs des banques au Portugal ont ainsi dévoilé, après le 11 mars, les responsabilités des gros capitalistes dans le coup de Spinoza.

La lutte contre le super impôt de Barre peut donc être l'affaire de tous les travailleurs. Elle peut permettre d'étaler aux yeux de tous, les trésors que les profiteurs de ce monde accumulent dans le secret des alcôves. Sur notre dos.

J.Y. T.

Ainsi irait la solidarité nationale. Quand des calamités naturelles nous touchent, c'est tous ensemble, patrons et travailleurs unis, qu'il faudrait serrer les coudes. Pourtant, il y a bien eu des profiteurs de la sécheresse. Il y a eu aussi ceux qui, réalisant des bénéfices astronomiques, ont trouvé un moyen pour ne pas payer d'impôts. C'est ceux-là qui doivent déboursier.

Assurément, les industries de boisson et d'alimentation ont vu leurs profits atteindre des records cet été. Comme les fabricants d'ombrelles, de ventilateurs et autres adoucisseurs de chaleur. C'est le cas notamment du trust BSN-Gervais-Danone qui a déclaré pour l'année 1975 environ 166 millions de bénéfices, et serait cette année, exonéré d'impôts. C'est le cas aussi du groupe Pernod-Ricard qui a déclaré 82 millions de bénéfices pour la même période.

On sait comment sont évalués ces bénéfices. Toutes sortes d'astuces juridiques permettent aux entreprises de passer à l'as une bonne part des profits réels. Elles ont à leur disposition des experts fiscaux en tout genre pour gérer ces fraudes. Combien de profits passent dans les frais généraux ? Combien de comptes en banque chiffrés et

Quand on me parle de solidarité nationale, je sors ma vignette auto

L'« impôt-sécheresse » en faveur des paysans est présenté comme un effort provisoire de solidarité nationale avec les victimes de la canicule. Une telle forme d'impôt avait déjà existé dans le passé. Cela s'appelait... la vignette automobile.

Celle-ci fut créée en 1956 par le gouvernement du Front Républicain comme taxe temporaire qui serait redistribuée aux vieux travailleurs. Cette initiative s'intégrait dans un ensemble de mesures sociales avec l'octroi de la troisième semaine de congés payés et des projets de perfectionnement de la Sécurité Sociale. Cette allocation aux vieux travailleurs ne fut jamais distribuée. Quant à la vignette, elle existe toujours aujourd'hui. Elle pèse sur une grande partie des travailleurs, notamment tous ceux qui sont obligés de posséder une voiture en raison de l'éloignement des lieux de travail et de l'insuffisance des transports en commun.

Le cadeau de l'Etat aux trusts en 1975 : 55 milliards de francs

anonymes couvrent en Suisse ou ailleurs ces sommes souvent fabuleuses ?

L'Humanité évalue, par exemple, à 26 milliards les profits des 25 plus gros groupes financiers et industriels en France. Seront-ils taxés pour amortir les frais de la sécheresse ? Seront-ils les principaux fournisseurs de ressources fiscales à l'Etat ?

Il n'y a pas de petits profits

Quand on observe la structure des impôts en France, on s'aperçoit que depuis 1959, le produit de l'impôt sur le revenu a été multiplié par six. Mais en même temps, la part des sociétés n'a cessé de diminuer. En 1959, elle était égale à celle sur les revenus. Aujourd'hui, elle fournit à peine 10 % des recettes fiscales. Ainsi le système actuel permet à la bourgeoisie de faire payer aux travailleurs les frais de fonctionnement de son administration et de son Etat. Et quand il faut payer une note plus lourde, c'est encore à eux qu'elle s'adresse. Aux autres, l'Etat continue de verser des subventions.

Les profiteurs professionnels

Non seulement tous les gros propriétaires de capitaux ne se portent pas trop mal, leurs profits se chiffrent en milliards, mais souvent, ils s'arrangent pour rallonger les

DES REACTIONS

La CGT : riposter vigoureusement et rapidement !

La CGT, dès juillet, a témoigné son soutien aux petits et moyens agriculteurs sinistrés. Elle s'est prononcée pour la réalisation d'un vaste effort de solidarité nationale envers eux. Elle a proposé plusieurs solutions de financement, en particulier la taxation des surprofits des trusts agro-alimentaires, des fortunes accumulées par les spéculateurs et l'intervention du Fonds d'Aide du Marché Commun.

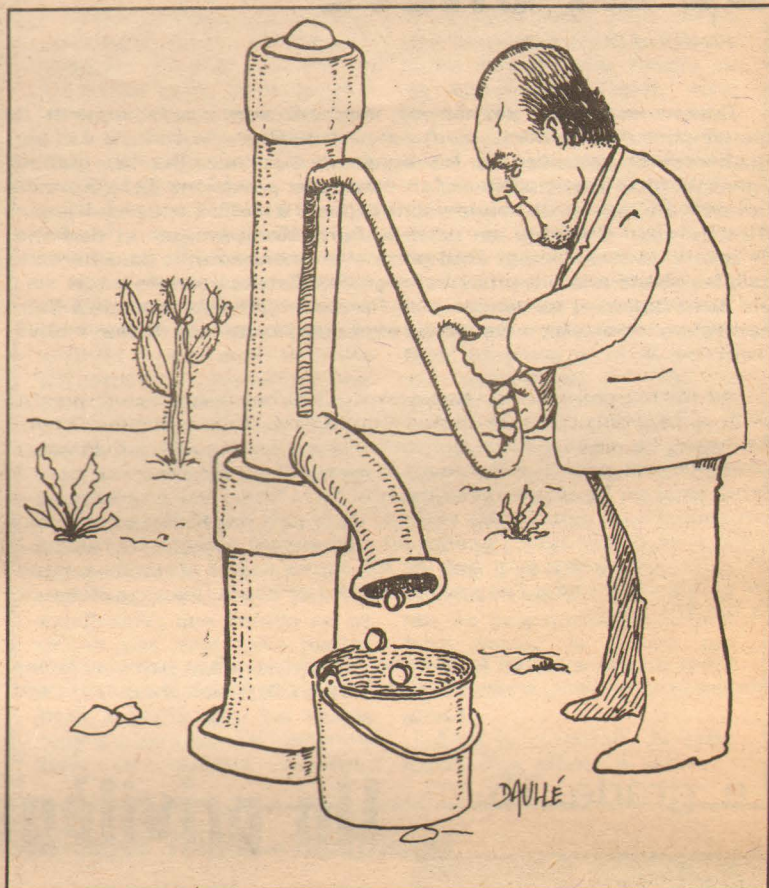
Au lieu de prendre l'argent où il y en a le plus, le gouvernement frappe à nouveau les salariés, la catégorie sociale la plus lourdement imposée, c'est-à-dire les principales victimes de l'inflation, de la politique d'austérité, du chômage.

C'est une agression insupportable contre le pouvoir d'achat des travailleurs. La CGT estime qu'il est du devoir des organisations syndicales de riposter rapidement et vigoureusement à cette nouvelle atteinte du pouvoir d'achat des salariés.

A cet effet, elle a écrit à toutes les autres organisations syndicales : CFDT, FEN, FO, CGC, CFTC pour leur proposer une rencontre dans les plus brefs délais en vue d'appeler ensemble les travailleurs à la vaste action d'ampleur nationale qui s'impose.

La CFDT : travailleurs et paysans au coude à coude !

Pour la CFDT, le financement des mesures d'aides « doit être l'occasion d'un réel effort de solidarité qui passe par la réforme de la fiscalité et la redistribution



bénéfices. En 1974, l'Etat a versé de la sorte 60 milliards de francs, soit environ deux fois et demi le total des impôts prélevés sur les sociétés. En 1975, au nom de la relance, les mêmes entreprises ont reçu 55 milliards.

Cette pratique ne date pas d'hier. On se souvient par exemple des 3 milliards de subventions versés à Wendel-Sidelor pour se restructurer sur le dos des travailleurs. De 72 à 75, plus de douze mille lorrains ont dû quitter leur région, grâce à ces subventions de l'Etat. En même temps, la produc-

tion du groupe augmentait.

De même, lors de la fusion Peugeot-Citroën, le gouvernement avait offert deux milliards à ces amis de la CFT. Ce qui coûta 10 000 licenciements...

Alors, quand aujourd'hui on nous dit qu'il faudra se serrer la ceinture, quand Barre en appelle à la discipline et au sacrifice, quand les calamités naturelles deviennent la cause de tous nos maux, une question se pose : et les profiteurs professionnels, que font-ils

J.Y. Touvais

viennent de prendre position sur les mesures d'indemnisation des pertes dues à la sécheresse, décidées par le gouvernement.

Ils expriment en premier lieu leur désaccord avec le mode de financement choisi qui équivaut à faire payer d'autres travailleurs. Ils demandent que les fonds nécessaires soient prélevés auprès des firmes agro-alimentaires et de tous ceux qui, comme elles, font des profits sur le dos des travailleurs et les ont accrus, grâce à la sécheresse.

Ils estiment par ailleurs que le plafond de l'aide (30 bêtes) est trop élevé : ce sont les petits producteurs qui ont le plus besoin d'aide. Celui qui a quinze vaches ou moins devrait recevoir autant que celui qui en a 30.

Ils demandent que les prix des céréales et des aliments soient bloqués pour casser la spéculation qui commence à se développer. Il faut que les annuités du Crédit Agricole et les cotisations des organismes sociaux soient reportés d'un an.

Les Paysans-travailleurs du Finistère : pas d'impôt sur le dos des travailleurs !

Les Paysans travailleurs du Finistère

Correspondant Brest.

DES RIPOSTES

• A Champigneulle, les paysans font le siège de la Société de Brasserie qui refuse de leur fournir en résidu de brasserie. Les drèches, sous-produit de l'orge traité, sont en effet utilisées comme aliment de complément pour les vaches laitières. La direction de la SEB invoque un contrat signé avec des Hollandais avant la sécheresse. Les paysans, rassemblés à l'initiative de la Fédération départementale (FDSEA) ont bien l'intention d'exercer ainsi un contrôle sur un élément important de leur alimentation.

• Au cours d'un barrage sur le RN 113, des agriculteurs du Lot et Garonne, rassemblés pour manifester contre l'insuffisance des mesures et le classement en zone 3, ont intercepté un camion de poires espagnoles. Les producteurs locaux n'arrivant pas à vendre les leurs, la cargaison a été confisquée et amenée aux grévistes de Lartigue-Dumas.

SNCF

LE TEMPS FORT DE LA GREVE

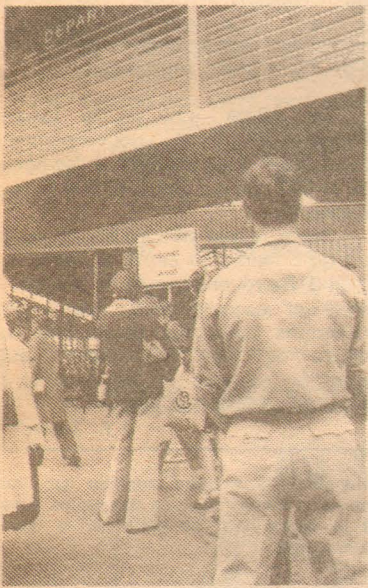
Comme prévu, la journée de vendredi aura vu le sommet du mouvement des conducteurs. Au départ de Paris, le trafic a été particulièrement perturbé sur les lignes de banlieue. Sur les grandes lignes, la forte participation a fait échec aux prévisions de la direction qui pensait assurer un service normal jusqu'à midi : c'est en fait moins d'un train sur deux qui est parti de Paris-Montparnasse et de Paris-St Lazare. Le mouvement était particulièrement actif et dans bien des cas, les cheminots ont pris en charge des distributions de tracts vis à vis des usagers et même des mini-forums improvisés (comme à Saint Lazare) où les conducteurs ont pu expliquer les raisons de leur mouvement.

Au niveau national, le mouvement a été largement suivi ; près de 60 % à Bordeaux, plus de 70 % à Angoulême, 95 % à Saintes, 70 % à Toulouse. Le premier bilan tiré dans les assemblées de grévistes est généralement positif. A Bordeaux, l'assemblée s'est prononcée pour le refus total du T5 et une revalorisation de la filière des conducteurs et ont souhaité un mot d'ordre national de la part des fédés. Le problème a été posé de dépasser le cadre du mouvement catégoriel : refuser le T5, c'est aussi lutter pour que les 300 francs soient accordés à toutes les catégories et pour l'augmentation des effectifs (pour les 35 heures et les 104 repos).

C'est localement que la continuation de la grève jusqu'au 6 septembre sera décidée, en fonction de la force nationale du mouvement.



Le grade T5



Un privilège d'une minorité ou une nouvelle mesure d'un plan global anti-cheminots ?

T 5 définit le grade du conducteur de ligne donc une spécialisation sur les parcours à primes les plus fortes. Cela concerne un peu plus de 10% des agents de conduite. Comme pour les autres grades, la SNCF maintient sa stricte définition des nominations selon des critères au choix (des cadres de direction).

Ainsi, le passage à T 5 permettra-t-il une sélection dans l'optique patronale des conducteurs. On vise là la mise en place d'un effectif bien choisi, permettant de faire fonctionner les grandes liaisons ferroviaires... en cas de grève. C'est sans

doute cet aspect auquel les dirigeants de la FGAAC (autonomes) ont été les plus sensibles en acceptant seuls le principe !

Mais la création de ce grade est liée à la mise en place - depuis quatre ans - d'une série de nouvelles réglementations qui visent à l'inverse à uniformiser dans la déqualification tous les autres roulants (extension de la conduite agent seul, obligation de faire des attelages, règlement S8 définissant des parcours agent seul même sans sécurité, etc...)

T 5 introduit une nouvelle division entre les roulants et semble (dans un premier temps) reconnaître une qualification, systématiquement combattue, pour 90% des autres roulants. De fait cette polyvalence d'activité mise en place, non sans luttes locales des cheminots, essaie de pallier une crise aiguë des effectifs.

Cette crise d'effectifs, ces réductions constantes d'effectifs des dépôts n'est pas spécifique aux

roulants, mais elle se manifeste pour eux par une dégradation constante des conditions de travail : augmentation des troubles et maladies nerveuses, descente de machines pour inaptitude en hausse constante etc...

Une lutte des roulants, ou tous ensemble dans l'unité ?

La création de T 5 est rejetée par les cheminots et les directions syndicales CGT et CFDT ; la SNCF n'obtenant que l'appui, la caution des directions jaunes, dont le deuxième syndicat de roulants, la FGAAC. Pourtant, lors des grèves de mars, les syndiqués autonomes s'étaient prononcés massivement contre la décision de leur direction.

La grève est lancée par la direction CGT uniquement sur la revendication du T 5 et à tous moments, dans tous les dépôts, un encadrement strict du mouvement a été le souci essentiel. Une grève-pression sur la rencontre syndicats-direction, un émiettement total : par région, sur une semaine, par prise de service.

Aucune consultation démocratique des syndiqués pour préparer le mouvement. Un refus, y compris public de toute assemblée générale avec les syndiqués CFDT. Aucune initiative des directions (à notre connaissance) en direction des syndiqués autonomes. Bref, une réponse canalisée, à une combativité des roulants qui ne s'est pas démentie depuis mars. Pour les effectifs et la qualification reconnue et payée, les roulants s'opposent à la création du T 5. Les directions syndicales visent surtout à maintenir les mouvements dans un strict cadre « technique » catégoriel. Le plan de la SNCF est lui, global et concerne tous les cheminots. Faut-il s'opposer, au nom de l'unité de toute la profession à toute lutte catégorielle ? Nous ne le pensons pas. Mais ça se discute !

Y.Périer

Marseille

GREVE DE L'EXPLOITATION

A Marseille, les cheminots de l'exploitation réclamaient une reconstitution des effectifs par des créations de poste, la reconstitution de la réserve.

Sur 16 postes exécutions demandés, 8 ont été obtenus. Mais pas d'amélioration des roulements, pas de compléments d'effectifs en réserve. Par contre, promesse de renforcement du contrôle (du flicage) des cheminots : contrôle d'arrivée aux prises des postes, etc. Le chef d'établissement maintient l'interdiction... du stationnement des voitures des agents aux abords de la gare.

Il a gagné : les cheminots CGT et CFDT lui répondent : 24 heures de grève pour commencer !

Beullac, le nouveau Ministre du Travail

LE LYRISME DU COMMIS

Le nouveau ministre du Travail s'est présenté hier devant la presse. Très honoré, a-t-il dit, d'avoir été choisi pour prendre la tête d'un ministère dont le rôle « depuis des dizaines d'années, a été d'impluser une politique de libération de l'homme et de recherche de la solidarité ». Sans rire... Les licenciés de Durafour apprécieront. L'ancien second de Dreyfus à la direction de la Régie Renault, champion de la « réduction des coûts » a en outre

déclaré : « L'essentiel, c'est de rester soi-même, quelques soient les circonstances ». Le voilà soudain converti aux vertus du service public et particulièrement du dialogue avec ses employés, comme en témoin cette magnifique baffouille (adressée personnellement) à chacun des fonctionnaires du Ministère du Travail. L'esbrouffe est classique et chaque ministre essaie de mystifier son personnel le lyrisme parternaliste de ce grand commis du capital.

Pour moi - c'est ma conception, vous le savez maintenant - vous n'êtes pas des pièces, anonymes et interchangeables, d'une grande machine. Vous êtes des femmes et des hommes, chacun avec ses préoccupations, ses problèmes et ses joies. Vous êtes rassemblés, par métier, dans une action collective d'intérêt général. Elle vous justifie et vous porte mieux que vous ne pensez peut être. L'habitude, les difficultés et l'apparente vanité de l'effort toujours recommencé peuvent - parfois, au quotidien - paraître en atténuer ou en masquer la grandeur et la fin.

Il n'en est rien. Pour l'essentiel elles demeurent et créent des liens et des solidarités qu'il ne faut pas avoir crainte d'affirmer. Le service rendu à l'utilisateur et à l'assuré, l'aide donnée à l'entreprise, la protection due au salarié, sont votre patrimoine et votre crédit.

Venu d'ailleurs je peux en porter témoignage et je tiens à honneur et devoir à vous le dire au premier jour.



vie syndicale

Les deux meetings de rentrée de la CGT et de la CFDT se tiennent le même jour : le mardi 7 septembre : l'USRP-CGT organise au Palais des sports de l'île de Vanne (Saint Ouen) une assemblée des militants CGT avec Georges Séguy. Quant à la CFDT, c'est à Lyon, qu'Edmond maire prendra la parole à 18 h dans la grande salle de la bourse du travail, place Guichard.

Le congrès de la CFTC des mineurs se tient en ce moment du 2 au 5 septembre.

LIP

• la CGT se prononce contre le pointage collectif • des manifestations contre le chômage se déroulent dans la région

Après s'être affrontés mardi avec les flics, les Lips sont retournés mercredi à l'ANPE continuant d'exiger le droit de pointer collectivement à l'usine. Mais surprise, à la porte de l'ANPE les attendaient des militants de la CGT venus distribuer un tract se désolidarisant de l'action. La CGT mettait en garde les travailleurs de Lip : le refus de pointer deux fois entraînera la suppression des allocations chômage.. Elle se prononce contre cette action qui, dit-elle, divise le personnel.

Une telle prise de position ne pouvait que permettre « de renforcer d'un seul coup la position du préfet et de l'administration » comme le souligne le tract de la section CFDT et du collectif des travailleurs de Lip diffusé hier, et il poursuit : « ... Avant ce tract, la CGT n'a manifesté à aucun moment la moindre réticence dans cette action. Et brusquement, changement d'attitude en plein dans l'action. Nous avons signalé, CFDT et CGC, que le minimum de démocratie aurait été d'appeler et de faire part du changement d'attitude de façon à l'examiner pour analyser les moyens de parvenir à un accord, au lieu de semer le trouble en pleine action ».

De ce fait, il a fallu revenir d'urgence à Lip où l'AG fut houleuse. Le débat suspendu dans la confusion continuera lundi en inter-syndicale et sera tranché par l'AG. On s'oriente ainsi vers une position intermédiaire qui serait « un pointage de l'ensemble des Lip convoqués et appuyés par l'ensemble des autres travailleurs de Lip ».

Au sein même de la lutte, la CGT utilise le chantage aux 90 % pour diviser les travailleurs et décourager des actions qu'elle n'ose pas dénoncer ouvertement. Ainsi, dans la confusion de jeudi matin, un certain nombre de travailleurs ont pointé individuellement de peur de perdre leurs droits aux 90 %.

L'importance de ce débat, la nécessité qu'il soit mené et assumé par l'ensemble des travailleurs de Lip, est vitale, et il est important qu'il soit mené, et tranché, en AG. Peut être trop souvent, en effet, les décisions sont prises en inter-syndicale et non réellement en AG, et cela ne peut que nuire à la prise en charge collective des décisions, et donc de fait à l'unité de la lutte.

Le festival du chômage

L'enjeu, c'est aussi la capacité des Lip à jouer le rôle moteur qui doit être le leur dans les luttes sur l'emploi et contre l'austérité qui vont se développer à la rentrée. D'abord à Besançon et dans toute la région.

Hier soir à Besançon, c'était l'ouverture officielle du festival de musique annuel. CGT et CFDT appelaient à une manif devant le théâtre où se déroulait la cérémonie. C'est que, Besançon, c'est le festival du chômage. 4000 chômeurs actuellement, mais surtout des menaces de plus en plus précises de licenciements à Kelton, rhodiaceta, Compteurs Schlumberger (les plus grosses entreprises de la ville avec Lip), sans parler des licenciements en cours dans les petites entreprises horlogères.

Dans la région, la situation est à l'avenant. A Morveau, pour l'entreprise Rectius Hora en difficulté depuis plusieurs mois et dont la gestion a été confiée au syndicat, aucune solution n'est en vue : 80 % du personnel touche un salaire mensuel de 1350 F, cela ne peut plus durer longtemps. A Maiche, autre petite ville horlogère du Haut Doubs, une manifestation aura lieu aujourd'hui en soutien aux 72 travailleurs de Reillac licenciés depuis le 23 août et qui occupent toujours leurs ateliers. Dallin, directeur de la chambre française de l'horlogerie, leur a



gentiment expliqué que les petites entreprises ne sont pas actuellement viables, que seulement 20 % des entreprises d'horlogerie actuelles survivront. Au total, c'est 12 000 travailleurs qui à Besançon et dans la région sont employés dans l'industrie horlogère et dont l'emploi est menacé, une paille !

La nécessité est évidente de multiplier, développer, la mobilisation contre le chômage et l'austérité, en rassemblant dans l'unité toutes les forces du mouvement ouvrier.

La CFDT a d'ailleurs convoqué pour le 8 septembre le Comité de

défense des salariés de l'horlogerie qui regroupe les organisations syndicales et les partis de gauche. Mais on est en droit de se demander si une mobilisation unitaire d'ampleur va pouvoir y être décidée vues les difficultés actuelles de l'unité d'action CGT-CFDT. D'autre part, l'attitude de la municipalité socialiste qui risque de refuser d'octroyer un local aux Lip en cas d'évacuation de l'usine, alors qu'elle loue aimablement le plus grande salle de la ville aux catholiques intégristes pour le meeting-liturgie fasciste de Monseigneur Lefebvre, en laisse mal augurer.

Correspondant

TRIBUNE des luttes

Fédé Unie CFDT

L'emploi dans l'industrie des engrais

Lettre ouverte au ministre de l'industrie

Cette lettre a été diffusée lors de la conférence de presse tenue par les Fédérations Unie-Chimie

CFDT et Fédération générale de l'Agriculture CFDT, le 2 septembre.

Monsieur le Ministre,

Nous vous faisons parvenir ci-joint le document que nous avons réalisé sur l'emploi dans l'industrie française des engrais qui subit actuellement de nombreuses mesures de chômage partiel, de fermetures d'ateliers... Nous vous posons à cette occasion les questions qui suivent :

1- « La restructuration de la profession des engrais est précise et surveillée ». Ce sont vos propres termes lors de la rencontre avec des travailleurs de l'APC. L'imbrication des secteurs de production et de distribution n'est pas une mauvaise chose en soi, mais ces propos nous étonnent quand nous assistons d'une part à des associations entre sociétés privées et groupes d'Etat sous la pression d'unions de coopératives et de la Société Gardinier, d'autre part à la main-mise d'une société américaine AGRICO-CHEMICAL sur une société française COFAZ.

Vous sembleriez auparavant susciter un rapprochement entre les deux groupes d'Etat, EMC et CDF Chimie. Nous vous demandons des explications sur la politique du gouvernement dans ce domaine. Les groupes d'Etat ne vont-ils pas laisser à l'industrie privée le domaine des engrais ?

2- Les derniers mois surtout, les importations d'engrais se sont accélérées massivement; cette intensification provient d'importations venant des Etats-Unis et des pays de l'Est qui mettent en danger l'emploi dans l'industrie elle-même. Or celle-ci est vitale pour l'agriculture de notre pays. Nous nous demandons donc quelles mesures vous comptez prendre pour circonscrire ce phénomène.

Deux raisons de ces importations apparaissent clairement :

- Le « dumping » sur les prix pratiqués par les Etats-Unis et les pays de l'Est. L'enquête ouverte par la CEE à ce sujet a-t-elle abouti à des conclusions ?

- La signature d'accords bilatéraux, la construction d'usines clés en main qui comportent l'obligation d'importations d'engrais. Ces mesures qui visent au rétablissement de notre balance commerciale à court terme feront peser une menace certaine à terme pour l'industrie française et rendront l'agriculture dépendante de fournitures étrangères.

Il y aurait lieu de modifier cette politique à très court terme.

Les restructurations en cours permettant des approvisionnements plus faciles aux USA (Gardinier, Cofaz), ne devraient pas non plus être favorables.

3- Nous ne voudrions pas qu'actuellement les salariés des engrais et du machinisme agricole soient au niveau de leur emploi victimes de la sécheresse alors que parallèlement une indemnisation est prévue pour les agriculteurs. Ces raisons conjoncturelles ne doivent cependant pas cacher les raisons de fond exposées dans les points précédents.

4- Nous souhaitons que soit définie une réelle politique à long terme dans les engrais en y associant les travailleurs de l'agriculture, des engrais et les consommateurs, et reposant sur les recherches d'organismes tels que l'INRA qui ne soient pas orientées vers une rentabilité immédiate. A la définition de cette politique, nous allons pour notre part y travailler.

5- Nous renouvelons notre demande d'entrevue avec vous, entrevue qui porterait à la fois sur les engrais mais aussi sur l'avenir et les problèmes de la chimie d'Etat ».

A Amiens, un jugement qui pourrait faire jurisprudence

Les partis politiques peuvent parler dans les entreprises

« Ce jugement, qui apparaît surprenant sinon extravagant, laisserait, s'il était confirmé en appel, les mains libres au parti communiste pour poursuivre son offensive dans les entreprises ». Qui parle comme cela avec inquiétude ? Le journal patronal *Les Echos*, à l'occasion d'un jugement rendu par le tribunal d'Amiens.

Ce dernier vient en effet de débouter la société Ferodo de l'action en dommages et intérêts qu'elle avait intentée à quatre élus communistes qui avaient organisé un meeting sur le parking de l'entreprise. Ferodo jugeait que ce meeting était une atteinte au droit de propriété.

Le juge a estimé qu'au contraire le meeting n'était pas contradictoire avec le droit réglementant les libertés syndicales ; que Ferodo ne se gênait pas pour faire passer l'information du patronat par ses employés et, donc, qu'il était logique que les partis opposés au patronat puissent faire de même ; qu'enfin,

étant alimentées pour partie par des subventions publiques (Sous forme d'aide fiscale ou de marché privilégié), donc par les citoyens, les entreprises relevaient également du domaine public ».

L'intéressant dans les commentaires des *Echos*, c'est qu'il ne conteste pas que Ferodo ait manqué à la réserve en distribuant la propagande du patronat, mais, ajoute-t-il, cela ne saurait faire admettre la loi du talion en autorisant le PC à distribuer la sienne. Or, le jugement ne s'élève pas contre les possibilités de propagande du patronat. Il se contente de réclamer l'équilibre. C'est précisément ce que ne veut pas le patronat qui préfère s'abriter derrière une égalité formelle (personne ne fait de propagande), quitte à faire passer la sienne par d'autres canaux, derrière la protection de la « propriété privée ».

Ferodo a décidé de faire appel. Une affaire à suivre.

Sud-Acier Toulon—Rectificatif

Dans l'édition d'hier certains ont du s'étonner de voir que la CFDT avait quitté piteusement l'entreprise en compagnie de FO, il s'agissait évidemment de la CFTC ;

D'autre part, une partie de l'article ayant sauté, nous la

reproduisons. Elle s'intercale entre le 1^{er} et 2^e paragraphe.

« Le directeur administratif lui est toujours là, « pas encore reclassé » comme le fait remarquer au cours de la discussion un militant cgt, ce qui n'est pas le cas de l'ancien directeur technique, directeur de la Best aciérie allemande, autre possession de Guissiani PDG de Sud Acier. Guissiani qui jurait d'ailleurs sur ses grands dieux que les deux entreprises n'avaient rien à voir. Que l'un de ses fils fasse partie de l'encadrement Sud Acier et l'autre de la Best, ne le gênait pas dans ses mensonges ! Pur hasard aussi sans doute, si les métallos de la Best ont trouvé porte close en août en rentrant de congé. Depuis la Best a repris ses activités, mais le bilan a tout de même été déposé. Il semble, qu'un rachat rapide soit prévu par un groupe allemand.

Les travailleurs de Sud Acier ont cet été pris contact avec les travailleurs allemands de la Best. Un journal allemand, traduction affichée dans le hall, parle de manipulations financières. Par delà les frontières, le même racket a fonctionné au détriment de tous les travailleurs, aussi maintenant conserve-t-il une liaison permanente. »

• Dans une lettre ouverte envoyée ce vendredi au préfet, aux mairies au Conseil général, les travailleurs dénoncent les tables rondes sans résultat. Ils rappellent leurs revendications fondamentales. Non à la liquidation, réembauchage de tout le personnel, maintien des avantages acquis. Et dans l'immédiat, ils réclament l'obtention et le maintien des 90 % pendant un an pour tous, le pointage collectif, la possibilité de report des impôts, des loyers, la possibilité de gratuité des cantines et fournitures scolaires, la possibilité de gratuité des transports, l'accélération de la procédure d'obtention des HLM. Ils lancent également un appel à la solidarité ouvrière.

Toute correspondance : bureau d'occupation, Sud-Acier, zone industrielle de la Garde, Toulon-Est. 83130-La Garde

L'intoxication des enfants du centre aéré de Vincennes-Plaine

50 familles portent plainte contre la ville de Paris

« La petite y serait peut-être passée... »

Le centre de Vincennes-Plaine, la semaine dernière : une intoxication, plus de cent enfants au total hospitalisés, atteints d'une fièvre paratyphoïde. Certains sont dans un état grave, et aujourd'hui encore, une quinzaine sont toujours à l'hôpital. Une quinzaine à peu près... Car la préfecture de Paris refuse de communiquer le chiffre exact.

C'est le premier bilan que les parents du 11^e arrondissement de Paris qui ont eu des enfants malades ont pu tirer, en se réunissant pour la première fois, à l'appel de la fédération de parents Cornec et grâce aux moniteurs qui se sont débrouillés pour collecter les adresses. La Préfecture, elle, a refusé de communiquer les coordonnées des parents. Sans doute ne voulait-elle pas que cette réunion se tienne. Lors d'une conférence de presse, vendredi, ce bilan accusateur a été rendu public en détail.

Blocus sur l'information

Pour illustrer la façon dont la Préfecture et les Centres se sont

comportés, un exemple parmi d'autres, celui de M. Virgine : il est OS, au chômage, licencié par une entreprise du 11^e quartier où il habite. Sa femme, sténo-dactylo, est aussi au chômage ; au début de cet été, elle en est au 7^e mois d'une grossesse.

Leur fille de 6 ans est au centre aéré depuis le 1^{er} juillet. Elle n'est pas en vacances ? « Déjà quand on travaillait, il n'y avait pas de vacances, alors maintenant... Mardi dernier, la petite rentre du centre et nous dit : le manger à midi, c'était pas bon, c'était sale. Le lendemain matin, elle avait de la fièvre. J'ai fait venir le médecin qui a diagnostiqué une angine et prescrit des antibiotiques ». Angine ?

Comme des mouches

Au même moment, dans le centre de la Plaine, les enfants tombent comme des mouches, atteints du même mal : fièvre, vomissements, diarrhées. Ils partent, dispersés, vers les hôpitaux. Un médecin accuse : « A ce moment là, l'administration



Le centre de Bobigny (photo Viva)

des centres n'a pas cherché à joindre les parents des enfants de la veille, ils ont cherché à éviter l'information. Ainsi des enfants ont été soignés sur de faux diagnostics. Aujourd'hui encore peut-être... »

M. Virgine, lui, apprendra par sa voisine qui a aussi un enfant dans le centre, qu'il y a eu une intoxication. Les centres ne l'en ont pas avisé. Il décide de demander l'hospitalisation : « Quand ma fille est entrée à l'hôpital, elle avait 40°, le mercredi soir. Et on m'a dit que j'ai eu de la chance de trouver une place. Mais s'il n'y avait pas eu la voisine, qu'est-ce qui serait arrivé, la petite y serait peut-être passée ? ». Un médecin confirme qu'en effet, « on peut mourir de

fièvre typhoïde, c'est rare aujourd'hui, mais possible ».

Le meilleur moyen de prévenir des cas graves, c'était bien sûr de les dépister, mais, « j' n'ai toujours pas été contacté, neuf jours après, par le Centre », dit M. Virgine, et c'est ainsi pour tous les parents, sauf quelques uns... Comme cette femme qui a téléphoné mercredi 25 pour prévenir le centre que sa fille était malade... et qu'on ne rappelle que le mercredi 1^{er} septembre !

La Préfecture doit payer

Les parents sont résolus et indignés. Un grand nombre se sont constitués partie civile et attaquent la ville de Paris. Leurs objectifs sont de montrer la responsabilité de la Préfecture, d'obtenir réparation du préjudice, et le remboursement intégral de tous leurs frais. Un parent qui se désigne comme « un petit commerçant qui ne fait pas de bonnes affaires » raconte à ce sujet : « J'ai d'abord eu deux enfants blessés, puis les deux autres ont été hospitalisés pour l'intoxication. Quatre enfants sur quatre atteints !. Analyses, radios, médicaments. Je dois payer 6 à 7000 francs pour les soins ».

Lutter contre les risques d'épidémie

Les parents ont donc manifesté une première fois publiquement, après la conférence de presse, hier après-midi, devant la Préfecture de Paris, afin d'être reçus par le Préfet. Celui-ci se tait toujours : il n'a même pas, pour sa part, reconnu la nature de la maladie. Il a même dépêché ses représentants, lundi et mardi dernier, dans les écoles du 11^e, non pour informer, mais pour empêcher que le contact ne se fasse entre les parents d'enfants touchés et les autres ! On n'a toujours pas procédé d'autre part à la désinfection des écoles qui ont accueilli les enfants contaminés. Peut-être préfère-t-elle prendre le risque d'une épidémie à la rentrée ?

En même temps que leur action en justice, parents et moniteurs du centre aéré veulent poser cette question dans le quartier. C'est pourquoi, lundi prochain, prochaine étape, ils diffuseront un tract dans les écoles mettant les parents en garde contre les risques et les appelant à une assemblée le mardi soir.

La Préfecture a voulu étouffer l'affaire. « Résultat, commente un médecin, elle a obtenu un énorme scandale ».

Les moniteurs et les syndicats avec les parents

Les moniteurs des centres aérés et les syndicats CGT et CFTD sont solidaires des parents. Ils sont à l'aise dans cette affaire ; depuis le début de la saison ils se battent en dénonçant les conditions scandaleuses qui sont faites aux enfants.

Dans l'hygiène bien sûr, la preuve n'est plus à faire, mais aussi dans la qualité des repas, le manque de moyens, de personnel. Les syndicats s'étaient déjà adressés aux parents dans une pétition.

La CFDT, dans un tract intitulé : « Centre Aéré : danger » diffusé hier, le dit en majuscules : « Cette affaire n'est pas un accident, c'est la conséquence obligatoire du fonctionnement désastreux des centres aérés (...) et nous affirmons que ce qui s'est passé à Vincennes peut, à chaque instant, se produire dans n'importe quel centre et peut-être avec des conséquences beaucoup plus graves ! »

Elle réaffirme les revendications avancées déjà depuis le début de l'été :

— L'augmentation des effectifs, un moniteur pour dix en primaire, un pour huit en maternelle.

— la mise à disposition des centres du matériel, jeux éducatifs, d'autobus dans la journée, piscine, stade, salles de spectacle.

— le respect des règles de sécurité et d'hygiène applicables aux centres aérés sans hébergement : présence d'un assistant sanitaire, aménagement des camps, nettoyage...

— la construction de locaux adaptés

— amélioration des conditions de transport des enfants

— obtention d'un statut pour les personnels d'animation.

C'est à dire l'augmentation des crédits nécessaires au fonctionnement des centres aérés.»

Achetez Rouge tous les jours dans le même kiosque

P. Verdon

Des vandales de 10 ans au travail



Quand on est môme et qu'on n'est pas parti en vacances, quand on s'est fait chier pendant tout l'été et que la rentrée des classes qui s'approche n'est pas nécessairement porteuse de folles réjouissances, il vient parfois comme une envie de régler des comptes. Et ce faisant, de se payer une bonne rigolade. Par exemple, en la foutant en l'air cette école, ou il va falloir se repointer dans quelques jours, avec la certitude qu'on n'arrivera jamais à décrocher des « bonnes notes ».

C'est l'école : c'est ce qu'on va faire sept gosses de la classe de Woippy, près de Metz. En fait, ils ont descendu quelques vitres, écrasé de la

craille un peu partout, démolit un ou deux pupitres et renversé de l'encre sur le sol.

Naturellement les dégâts ont été vite découverts. Les coupables aussi. Pour la gendarmerie sur les dents, les sept gamins entre 8 et 12 ans sont devenus une bande. Pour l'AFP locale, ils sont des « vandales désœuvrés ». D'un côté, des presque délinquants, de l'autre des casseurs parasites.

Comme on ne pouvait pas les mettre en prison, les gendarmes ont trouvé une solution particulièrement intelligente : sous leur surveillance, les mômes ont dû nettoyer et remettre en ordre les locaux.

Toulouse

La justice de la rentrée pour 5 étudiants

Le 8 septembre (la justice n'est pas pressée), cinq étudiants doivent comparaître devant le Tribunal de Grande Instance de Toulouse.

Ils sont poursuivis pour faits remontant au 13 avril dernier.

Une manifestation avait été organisée le 13 avril pour demander la levée des inculpations de deux étudiants à la suite d'une séquestration organisée collectivement par l'Université de Toulouse Le Mirail. Après cette manifestation, sauvagement réprimée par la Police, 23 étudiants avaient été arrêtés, tabassés, dans les locaux de la police, et inculpés.

Aujourd'hui, la « justice » ne poursuit que cinq d'entre eux. Cependant, ces cinq là risquent de « payer le prix » des mobilisations étudiantes du Printemps dernier.

Ils sont poursuivis pour participation à l'action menée à force ouverte (article 314 du Code Pénal) et pour port d'arme.

Il faut organiser une mobilisation suffisante pour faire échouer la manœuvre de Justice, qui consiste à faire comparaître des étudiants durant l'été.

Il est donc important que nous soyons tous au procès le 8 septembre prochain à 13h 45, salle du Tribunal de Grande Instance, au Palais de Justice de Toulouse, Place du Salin.

Appel unitaire des étudiants toulousains.

AVORTEMENT

Un an et demi après le vote de la loi Veil (2)

Nul n'est tenu d'appliquer la loi...

● Les mandarins, avec la complicité du gouvernement ne s'en privent pas.

Simone Veil, par la bagarre qu'elle a mené pour le vote de la loi sur l'avortement s'est taillée une certaine popularité. On a beaucoup parlé de son courage, de sa détermination à défendre la loi. Mais une fois la loi votée, déjà largement insuffisante et restrictive, reste à la faire appliquer. Le bilan d'un an et demi (manque de matériel, opposition d'une partie du corps médical, aucune prise en charge réelle des femmes...) est bien négatif. Pour la plupart des femmes, le vote de la loi n'a rien changé. (Cf. Rouge N° 143)

Traquer l'hypocrisie

Le MLAC commence une campagne pour imposer le respect de la loi : le premier mars 75, trois femmes viennent, accompagnées de militant (e)s du Planning et du MLAC demander leur admission à l'hôpital de Melun pour une IVG (interruption volontaire de grossesse), elles se font éconduire, insulter, par le professeur Lelièvre qui déclare plus tard aux journalistes que la pratique des avortements était contraire à ses convictions de catholique pratiquant et au serment d'Hypocrate.

On avait mis le doigt sur une tare de la loi : nul n'était tenu à l'appliquer. A l'hôpital Lariboisière, le 19 mars, le MLAC occupe les locaux de la consultation de chirurgie. Des médecins de l'hôpital pratiquent deux avortements malgré l'opposition du chef de service, le professeur Hautefeuille et du professeur Morin (service maternité). A Rouen, le 22 mars, c'est le service de maternité de l'hôtel Dieu, dont le patron était le professeur Duval (nous en reparlerons) qui est occupé. Des avortements y sont pratiqués par le MLAC. Le 24 mai, une action similaire a lieu à l'hôpital intercommunal de Montreuil.

Ce type d'action fut vivement dénoncé dans l'Humanité : « Pourquoi les manifestations qu'organise le MLAC ne sont-elles pas dirigées contre le gouvernement qui ne dégage pas les crédits nécessaires à l'application de la loi sur l'avortement ? Pourquoi sont-elles toujours organisées contre les médecins et le personnel hospitalier ? (l'Huma du 24/3/75). En fait, le PCF se contente de multiplier les questions écrites ou orales aux représentants du gouvernement pour dénoncer l'inconséquence d'une loi qui n'a aucun moyens financiers pour son application et le manque de dynamisme du gouvernement à développer les consultations contraceptives. Autant d'axes de lutte importants. (et de méthodes inefficaces).

Par contre, on cherchera en vain une dénonciation vigoureuse de l'hypocrisie que constitue la clause de conscience permettant en fait à un médecin d'imposer aux femmes des enfants dont elles ne veulent pas, où le risque d'un avortement clandestin. Pour le PCF, la clause de conscience doit être

respectée, démocratie (bourgeoise ou avancée) oblige.

L'action menée par le MALC dans les hôpitaux permet à la fois de mettre le doigt sur l'absence d'infrastructure matérielle pour accueillir les femmes qui veulent avorter, de mener une action en commun avec le personnel hospitalier et médical (et non contre eux). Ces actions communes avec le personnel hospitalier, montrent précisément que la non application de la loi est le fait du gouvernement et d'un mandarinat médical particulièrement réactionnaire.

La croisade de Laissez-les-vivre.

« Elle est dure, amère, étroite, asexuée, elle n'a pas de poitrine... elle s'affaisse comme une fleur fanée, c'est l'anti-mère, elle a cru prendre son avenir en main, elle a été domestiquée... Elle est tombée dans le panneau de la subversion... C'est cette femme qui s'est arrogé un droit monstrueux : le droit de vie et de mort sur l'enfant qu'elle a enfanté. » Ce discours édifiant fut tenu par Alix Gobry, membre du conseil national de Laissez-les-vivre. Vous avez reconnu le portrait d'une femme qui veut avorter. C'était le 23 novembre 75 au congrès de la dite association. Demandant l'abrogation de la loi Veil, les congressistes y voient l'action d'une « franc maçonnerie internationale » et concluent « nous ne voulons pas que cette belle France soit occupé par des étrangers... » Bref ; le discours fasciste par exemple et des moyens pour mettre en pratique un plan de croisade : une organisation appendice (SOS future mère), une campagne auprès des parlementaires et des maires (Cf. Rouge du 2 septembre), les groupes d'extrême-droite pour coller les affiches et la clause de conscience pour s'abstenir d'appliquer la loi, enfin une certaine presse pour se faire l'écho de leur campagne comme l'a montré le scandale monté de toutes pièces autour d'une soi-disant épidémie d'avortements au lycée de Marmande, en janvier dernier.

Le 11 juin 1975, Claude Duval, chef du service gynécologique à l'hôtel Dieu de



Rouen passait en procès devant le tribunal correctionnel de la ville : motif : non assistance à personne en péril. La plaignante, Madame Renée Capron, 21 ans, 3 enfants, avait demandé une interruption de grossesse dans son service. Sans même l'examiner, il repoussa de semaine en semaine sa réponse, pour finalement refuser. En accord avec le MLAC, Renée Capron prend la décision de porter plainte. Ce procès fut celui de la loi Veil, des femmes témoignèrent de leurs difficultés à avorter. Dehors des manifestants du MLAC se faisaient durement dispersés par la police. Il n'en était pas de même de ceux de Laissez-les-vivre venues en force assister au procès. Duval fut relaxé sous prétexte que les décrets d'application n'étaient pas encore publiés.

En octobre 75, une mineure de 17 ans demande aux militantes du MALC d'Aix en Provence de l'avorter. Au cours de l'opération, elle perd confiance, il faut l'hospitaliser. Son père, prévenu, porte plainte. Six femmes sont inculpées, pour exer-

cice illégal de la médecine. Pourtant, depuis le vote de la loi, les hôpitaux qui ne peuvent ou ne veulent accueillir des femmes les adressent au MALC ou au Planning Familial.

Une remobilisation nécessaire

La campagne pour la défense des inculpées d'Aix, menée par les groupes femmes et le MLAC se poursuit. Mais depuis le vote de la loi, la mobilisation reste dispersée. Peu de groupes MLAC subsistent, peu de groupes de femmes prennent réellement en charge la bataille pour l'avortement libre et remboursé, en hôpital, dans de bonnes conditions, y compris « humaines », pour que les mineures ne dépendent pas de leurs parents ; pour que les immigrés aient également le droit d'avorter.

Un an et demi d'application de la loi ont pu permettre de dissiper les illusions. Une mobilisation est possible, elle est nécessaire.

Nelly Trainel.

les temps modernes

PAS DE... POUR LE PETIT JESU

Dans les discordes qui déchirent la chrétienté, il surgit parfois de grands rassembleurs. Cette fois l'unanimité se fait autour de Jésus lui-même. Ou plutôt d'un film qui lui est consacré. Eglise anglicane et Eglise catholique rivalisent en effet de hauts cris pour interdire le tournage en Angleterre de « la vie sexuelle de Jésus », le film conçu par le suédois J. Jorgen.

Donal Goggan, archevêque de Canterbury, et Basil Hume, cardinal primat d'Angleterre tremblent à l'idée qu'une pareille cochonnerie pourrait être tournée sur le sol de leur patrie. Pas question d'évoquer la manière dont Dieu fait homme se débrouillait de son zizi. Ce sacré problème touche au sacré tout court. Na !

Le plus marrant, c'est que ce banal film porno s'est déjà vu interdit de tournage en Suède, au Danemark et en France ! En Angleterre les bigots de toutes obédiences appellent à son interdit « par tous les moyens ». Que le cinéaste suédois se rassure : si son projet échoue, il pourra toujours tourner une vie sexuelle de Marcel Lefebvre.

Un enseignant de la région de Grenoble, ROBERT Pion est menacé de déplacement, à la suite d'un rapport défavorable de son chef d'établissement. Pour avoir refusé un changement de poste, il va maintenant être déféré en conseil de discipline, malgré le soutien des parents d'élèves. Une réunion publique a été organisée par un comité de soutien unitaire hier soir à St Etienne de St Geoirs. Robert Pion est victime d'une atteinte aux libertés syndicales, son rapport administratif affirmant : « Son attitude professionnelle n'est trop souvent que l'expression de directives venues de l'extérieur... ». Il est soutenu par les parents Cornec, le SNI, les syndicats CGT et l'UL-CFDT de la bièvre.

A Lille, on brade : c'est la fête !

La Braderie est une fête populaire traditionnelle (largement « envahie » par les commerçants locaux) qui met dans la rue de 300 à 400 000 personnes. Elle se tiendra durant la soirée et la nuit de dimanche et se prolongera jusqu'à lundi.

Comme chaque année, la section de Lille de la LCR donne rendez-vous à tous ses sympathisants à son stand (Bd des Ecoles face au N° 10).

On y discutera. On y mangera. On y diffusera le Rouge spécial braderie.



DISQUES

Du côté du blues

RCA continue à publier d'excellentes choses dans sa série Bluebird. Après les deux volumes consacrés à Big Maceo, dont nous avons déjà parlé, après celui de « jazz Gillum », voici un Big Bill Broonery, un vieux maître lui aussi. Aussi indispensable que les précédents.

Si RCA se contente un peu facilement de rééditer de vieux enregistrements de chanteurs de blues prestigieux, la marque française Black and Blue (15, rue Dulong, Paris 17^e) continue à enregistrer les bluesmen vivants, ou avant qu'ils ne meurent, comme le guitariste Luther Johnson, mort il y a quelques mois (il n'avait que 42 ans) et que l'on peut réentendre dans le disque « *On the road again* » enregistré il y a quatre ans à Bordeaux.



Deux autres disques Black and Blue permettent d'entendre le blues de Chicago. Le premier, du groupe The Aces, est intitulé *Chicago best*. The Aces, ce sont les deux frères Myers et le batteur Freddie Below, qu'on a pu voir souvent en France lors de plusieurs festivals de blues, accompagnant d'autres musiciens. Là, ce sont eux qui se font accompagner, notamment par Willie Mabon et Mickey Baker. Le second est un disque du guitariste-chanteur Jimmy Dawkins, accompagné sur une face par « Big Voice » Odom.

Enfin, un excellent disque de notre accordéoniste préféré, Clifton Chénier : *Live*, publié par la marque américaine Arhoolie. Ce disque enregistré en public restitue la chaude ambiance que Chénier sait créer à chacun de ses concerts. Il est accompagné de son inséparable frère, Cleveland Chénier, qui joue du « rubboard ». Clifton chante le blues de la Louisiane, tour à tour en français et en anglais, passant de *Cher Catin* à *Bad luck and trouble*. Si vous restez de marbre sur votre chaise en écoutant ce disque, c'est que quelque chose ne va pas.

Bill Dixon bientôt à Paris



On en avait parlé au conditionnel en juin. Maintenant, c'est sûr : Bill Dixon donnera cinq concerts à Paris dans le cadre du Festival d'Automne. Ce sera l'un des événements musicaux de la rentrée et nous en reparlerons plus longuement bientôt. Mais voici déjà les informations techniques : les concerts auront lieu du mardi 28 septembre au samedi 2 octobre à 20 h 30 au Musée Galliera. Location à la FNAC-Montparnasse : places à 28 F et 16 F pour les moins de 25 ans.

Un théâtre Palestinien en territoire occupé par les sionistes

« LE BALLON »

Nous publions ci-dessous une interview réalisée cet été avec un membre de la troupe de théâtre militant palestinienne « Ballalin » (Les Ballons).

Au moment où nous avons rencontré François Gaspar, plusieurs des membres de ce collectif avaient été arrêtés par

*Interview de François Gaspar
membre de la troupe*

« Que le chanteur puisse chanter »

Q. Peux-tu raconter brièvement l'histoire de la troupe Ballalin ?

R. La troupe s'est constituée, et ce n'est pas par hasard, en septembre 70. L'occupant sioniste ne laissait aucune activité politique se développer en Cisjordanie occupée. Le théâtre était un moyen de percer le mur de la répression.

Nous avons présenté des dizaines de pièces, organisé un festival en 1973 à Rammalla. Généralement, sauf de rares exceptions, comme celle de Brecht, les pièces sont créées par nous et inspirées du folklore local actualisé. En 1975, cinq d'entre nous, dont Mustapha, ont compris la nécessité

invité par la liste radicale « les fils du village », qui a été un succès, mais aussi un choc à la fois pour eux et pour nous.

Q. Considérez-vous avoir un style original ?

R. Il y a eu un débat assez sérieux au niveau de la création artistique, de la danse, du chant et du théâtre en particulier. Comment utiliser ces moyens, alors que le rythme de la vie a complètement changé, vue l'occupation. Est-ce que les gens ont encore le temps, l'envie, de voir des pièces, d'écouter des poèmes ? Ce que nous avons essayé, c'est de redéfinir un style plus en relation avec le nouveau style de vie imposé

les forces d'occupation sionistes. Parmi eux se trouve Mustapha Al Kurd poète et chanteur palestinien très connu et principal animateur de « Ballalin ».

Ils sont toujours en prison, un mouvement de solidarité d'écrivains et d'artistes s'est développé au Moyen-Orient, il doit s'étendre.

ture familiale, comme tabou social et les rapports entre les structures sociales, archaïques, et l'occupation. Mettre le doigt sur les différents aspects des relations sociales et leur lien avec la réalité politique est pour nous primordial, mais en fait, le développement des luttes en Cisjordanie exige un changement que nous n'arrivons pas encore à assumer...

Q. Et pourquoi ?

R. Nous avions une image simpliste et partiellement fautive des Palestiniens d'Israël. Et dans cette pièce, vous avez un personnage qui devait représenter cette partie du peuple palestinien. Ceci a provoqué une

nos pièces, il nous a été difficile d'isoler à chaque fois un thème spécifique. Nous sommes obligés d'aborder beaucoup de sujets de la vie quotidienne sous l'occupation. Une de nos pièces traitait plus spécialement de l'influence de l'institution religieuse, une autre de la famille...

Q. Peut-on parler d'un message ?

R. Un message, sans doute mais pas une solution. Nous essayons de montrer la réalité sans être pour autant didactiques.

Q. On dit que votre dernière pièce est très pessimiste...

R. Après avoir discuté avec les spectateurs, nous avons changé la fin et ajouté un chant sur l'espoir. On nous a alors à nouveau critiqués : « *On ne veut pas de chant, mais des solutions* ». En fait, c'est la réalité des nouvelles luttes en Cisjordanie, qui nous a fait parler d'espoir.

Q. Qu'en est-il de la répression par les autorités sionistes ?

R. Ils sont relativement discrets, car Jérusalem, où se trouve le siège de la troupe, est officiellement territoire israélien. On n'a donc pas besoin de permis. Ils essayent donc de nous pincer sur des activités illégales. Certains d'entre nous ont été souvent interrogés sur le contenu de nos pièces. Au moment du festival de Ramalha, le gouverneur militaire a interdit toute publicité et demandé le texte de nos pièces. Ce n'est que la veille que nous avons reçu l'autorisation de tenir le festival. Moi-même qui, quoique palestinien, ai un passeport français, je fus menacé sans cesse de ne pas avoir mon visa français renouvelé. Ma maison est surveillée et mes amis sont souvent interrogés. L'arrestation de Mustapha est une autre facette de la répression contre notre compagnie...

Q. Pourquoi Mustapha est-il arrêté ?

R. Mustapha est l'âme de notre compagnie et la voix de la population palestinienne occupée. Ses nombreuses tournées en Cisjordanie, mais aussi au sein d'Israël, en Galilée, en Arrabeh et à Kasryassis, ont fini par lasser les institutions sionistes.

Q. Que peut-on faire pour Mustapha ?

R. Tout faire pour que le chanteur puisse chanter. Une pétition d'artistes démocratiques serait un moyen efficace de pression sur les autorités israéliennes. Il faut aussi écrire à Mustapha pour briser l'isolement dans lequel les autorités veulent l'enfermer, afin de tarir les sources de sa poésie.

(Toutes pétitions et télégrammes de solidarité sont à envoyer à son avocate : Mme Lea Tsemel, 14 rue Koresch, Jérusalem. Israël.)



Malgré le grondement des chars israéliens (Gamma)

de s'engager entièrement dans le théâtre militant et ont créé la « Boîte à merveilles » tout en continuant à participer à la troupe Ballalin.

Q. Comment avez-vous réussi à percer ?

R. Nous n'avons pas demandé l'autorisation aux autorités israélienne. On louait simplement des salles et donnions nos représentations. Très souvent, des notables, voire des intellectuels, nous mettaient des bâtons dans les roues. Ça a été le cas de à Ramalha et à Bethléem.

Q. Et au sein des frontières israélienne d'avant 1967 ?

R. En 1975, nous avons donné *Le crime* en plein air à Um-el-Sâhem,

par l'occupation. Il faut aussi savoir qu'il n'y a pas, sauf en Egypte, de réelle tradition théâtrale. Si notre style est considéré comme moderne, c'est en fait surtout parce que nous retournons aux sources. Nous sommes partis de bases cosmopolites : le sujet palestinien, la langue dialectale palestinienne. Le style, lui, reste varié. Dans *Le crime* par exemple, tout se passe dans un ring de catch, sport très populaire dans la région, et ce ring représente l'arène de la lutte des classes. Les spectateurs peuvent, grâce à ce médium, facilement intervenir, prendre partie, crier...

Q. Quels sont vos projets ?

R. Une nouvelle pièce sur la struc-

discussion qui devait durer la nuit entière. Quant aux jeunes de Um-El-Sâhem, ils étaient littéralement assoiffés de culture arabe. Après Um-El-Sâhem, ça a continué à Nazareth, on était invité par les Jeunesses communistes dans les lycées ou dans les universités, et invité par les Unions des étudiants arabes.

Q. Comment écrivez-vous vos pièces ?

R. L'écriture collective est souvent un mensonge. Dans la troupe Ballalin, le travail était, de fait, hiérarchisé. Depuis que nous avons mis sur pied la « boîte à merveilles », on peut réellement parler d'écriture collective. Pour ce qui est des thèmes de

Ouverture du Festival du « Théâtre comique populaire », aujourd'hui à Nancy

Rira bien... mais qui ?

Le « Festival de théâtre comique populaire » qui s'ouvre aujourd'hui à Nancy est le lieu de bien des ambiguïtés. Populaire par le type de spectacle présentés (Dario Fo, Maclôma, etc...), il ne l'est guère par l'organisation, si ce n'est la tentative du metteur en scène roumain Radu Penciulescu d'associer les enfants de la ville à son spectacle : Ubu à Nancy.

Pour le reste — mais n'est-ce pas la notion de festival (surtout

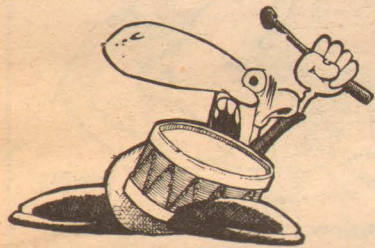
si c'est en lieu clos) qui serait à l'origine de ces ambiguïtés ? — c'est un public de connaisseurs (bien parisiens pour une bonne part) qui rira, ou glosa, aux péripéties de ce festival.

De péripéties, il ne manquera pas, à en juger par le programme des dizaines de troupes, venues de douze pays et certaines sont tout à fait inconnues en France.

Pour réagir contre l'aspect élitiste de ce festival — de tout festival ? —, plusieurs troupes de

l'Est, sous le nom de Carré de l'Est, ont décidé de se réunir et d'organiser, les 11 et 12 septembre, un spectacle permanent et gratuit sur un lieu (le plateau de Bradois, avec deux hectares de terrain à quatre kilomètres de Nancy-centre), où, espèrent-elles, public et acteurs, musiciens, clowns, acrobates, seront mêlés.

Expérience séduisante. Reste à savoir si elle contribuera à sortir le théâtre « populaire » d'un ghetto qui l'est beaucoup moins...



Les troupes au festival

Allemagne : Freoes Theater Munchen, Rolf Scharre. **Argentine :** Carlons Trafic. **Canada :** Marc Favreau. **Etats-Unis :** El Teatro Campesino, Friends Roadshow, Jango Edwards, Ridiculous Teatrical Co, Mabou Mime. **France :** Guy Bedos et J.L. Bory, Blaguebolle, Pierre Byland-Philippe, Gaullier-Marietke, Schnitker, Robert Dhéry, Jean-Paul Farré, Mario Gonzalez, Théâtre de la Jacquerie, J. Lecoq-Avrond-Evrard-Byland, Stéphanie Loik, Mclomã, Radu Penciulescu, Les Peperoni, 4 litres 12. **Grande-Bretagne :** Nola Rae. **Italie :** Dario Fo, Cooperativa di Teatro Popolare di Giuliani, Teatro Libero, Leopoldo Mastelloni, Teatro di Ventura. **Portugal :** Comuna. **Suède :** Skanska Teatern. **Suisse :** Théâtre mobile, Hans Schwab. **Tchécoslovaquie :** Cirque Alfred. **Yougoslavie :** Pozdravi.

Renseignements :

Accieom (Place Thiers, tél : 52.71.04.

Théâtre permanent : 3, rue Hervé Bazin, tél : 52.73.58.

Billetterie et informations : Galerie Poirrel, 3 rue Victor Poirrel, tél : 52.74.03.

— ATTENTION
NE VOUS Y
MÉPRENEZ PAS!

JE SUIS UN
GRAND COMIQUE...

— LA PREUVE :
JE FAIS DE LA
FIGURATION
INTELLIGENTE
AU FESTIVAL DE
NANCY!



PAS UN
PETIT RIGOLO!

Programme du week-end

Samedi : 17h : Pozdravi (le retour d'Arlequin), Guy Bedos-J.L. Bory (Un Arlequin d'aujourd'hui), El Teatro Campesino (La tente des opprimés), 20h 30 : Dario Fo, J.P. Farré, Comuna (Fuego), Cooperativa Giuliani (Arlequin valet de deux maîtres), 23 h. : Ridiculous Theater (Tabou Tableaux), Nola Rae (Clown et mime), El Teatro Campesino, Mabou Mime (Cascando).

Dimanche : tout au long de la journée ; Ubu à Nancy. 17 h. : Pozdravi Lecoq, Avroh, Evrard, Byland (Commedia dell'Arte), Mabou Mime (Beaver), 20 h 30 : Dario Fo, Jango Edwards (Detritus), El Teatro Campesino, Cooperativa Giuliani 23 : Ridiculous Theater, Leopoldo Mastelloni (les fantômes de Pierrot), Mabou Mimes (Beaver), Comuna.

télévision

TF 1

20.00 Journal
20.30 Michel Fugain et le Big Bazar
Fuguons, fuguons loin de ce bazar...
21.50 Matt Helm (série américaine)
22.40 Journal

A 2

19.45 Accordéon
L'instrument favori du libéralisme avancé
20.00 Journal
20.30 Vol perdu (film TV américain)
21.10 Sonny Rollins
22.45 Journal

FR 3

19.55 Flash journal
20.00 Les animaux chez eux
20.30 Cinéma 16 : Le temps d'un regard, film de Boramy Tiulong
22.15 Journal

Dimanche 5 septembre

TF 1

09.15 Emissions religieuses
12.00 Allons au cinéma. Avec Bertolucci, réalisateur de 1900.
12.30 La bonne conduite
13.00 Journal
13.25 C'est pas sérieux
C'est pas drôle non plus
14.15 Les rendez-vous du dimanche : variétés et cinéma
15.45 Direct à la une : championnat du monde de cyclisme sur route
17.10 Quand la Marabunta gronde (1954)
18.45 Les jours heureux (feuilleton)
19.15 Les animaux du monde
19.45 Journal
20.30 Les bandits ou la charge des rebelles (1963)
Film inédit en France de Carlos Saura. Impossible, en 1963, de tourner un film traitant de la réalité immédiate. Carlos Saura le sait, qui vient de se voir interdire de scénario. Pour contourner la censure, il raconte alors l'histoire d'un célèbre bandit au grand cœur du XIX^e siècle.

22.15 La France des années 30

23.10 Journal

A 2

15.00 Flash d'information
15.05 La croisière du navigateur (1924)
Un des grands chefs-d'œuvre de Buster Keaton qu'on ne présente plus
16.00 Dimanche en fête
Rencontres occitanes
A Carcassonne avec, entre autres, Marti, Gaston Bonheur, Paco Ibanez et une évocation des Cathares
16.30 Cyclisme sur route, championnats du monde.
17.00 Rencontres occitanes (suite)
17.30 La vie secrète des animaux
17.50 Rencontres occitanes (re)
18.55 Stade 2
19.30 Jazz Averty : Barney Bigard
20.00 Journal
20.30 Jeux sans frontières
22.05 La dynastie des Forsythe
22.55 Journal

FR 3

11.00 A écrans ouverts
11.30 Immigrés parmi nous
18.45 Spécial Tom-Dom
19.00 Hexagonal
Trois mille bateaux pour l'Amérique, La Fayette et compagnie
19.55 Spécial sports
20.05 La flèche noire (feuilleton)
20.30 Tonight in Deauville
Le festival du cinéma américain qui y a lieu en ce moment
21.45 Le court-métrage français
22.15 Journal
22.30 Cinéma de minuit, cycle italien
La nuit, film de 1960 de Michelangelo Antonioni

SOUSCRIPTION

C'est la rentrée, pour les créanciers aussi. Nous reprenons donc la publication des listes de souscription quotidienne, interrompue par les vacances. Nous publierons prochainement un état financier ainsi que les mesures que nous devons prendre, tant pour la diffusion que pour le soutien au journal.

Ancien Total	385 545,00	Anonymes Reims	750,00
Anonyme Librairie Rouge	160,00	Revolutionary Marxist Organising	
D.G. Champigny	100,00	Committe Los Angeles	236,50
D.S. Paris	100,00	Diffuseurs Renault	850,00
Diffuseurs Brest	250,00	D.B. Villeneuve/Lot	430,00
Diffuseurs Laval	100,00	A.S. Boissy L'allergie	150,00
G.D. Paris	200,00	EMP Chelles	200,00
Gilbert Nantes	100,00	CBD Chelles	400,00
S.B. Marseille	100,00	G.T. Imprimerie	700,00
M.C. Lorraine	200,00		
J.C. Houilles	100,00	Lecteurs et diffuseurs Massy	1 000,00
R.D. Vigneux	50,00	Un militant CFDT CIT Alcatel	50,00
P.T. Gardanne	200,00	EDF Asnières	150,00
R.B. Auxerre	50,00	Diffuseurs colombes	90,00
PTT, RP	200,00	R.P. Préposé PTT	207,00
Lycées 8° 16°	50,00	C.B. Levallois	100,00
SNCF 8° 16°	950,00		
C. et M.J. Tours	20,00		
		Nouveau Total	393788,75

BULLETIN D'ABONNEMENT

A découper et à renvoyer au journal « Rouge », 2, rue R. Lenoir, 93 100 MONTREUIL (Service Abonnements)

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE : RUE..... N°.....

VILLE..... CODE POSTAL.....

TARIF (encadrer la mention utile)

	NORMAL	COLLECTIVITES	ETRANGER
1 AN	300 F	200 F	500 F
6 MOIS	150 F	100 F	250 F
3 MOIS	80 F		130 F



LES RESEAUX NAZIS EN 1976

En marge de l'affaire Peiper et à la veille du congrès mondial national-socialiste le 8 septembre

La récente affaire de Traves a provoqué dans la « grande » presse, française et étrangère, une floraison d'articles, plus délirants les uns que les autres, consacrés aux réseaux nazis. Il est indispensable de faire le point de la situation, ce qui est loin d'être facile, n'en déplaise aux affirmations péremptoires parues ici et là.

Lors de l'effondrement du « Reich millénaire », en mai 1945, les réseaux de fuite et d'évasion étaient prêts, organisés et peaufinés depuis plus de deux ans par les spécialistes du SD (1) du général SS Walter Schellenberg. Lors de la réunion tenue en 1944 à l'Hôtel de La Maison Rouge à Strasbourg, la répartition des devises et des capitaux placés en Suisse et dans une douzaine d'autres pays avait eu lieu ; pour le reste, faux papiers, passeurs, relais, etc, ce n'était que de la routine.

Les réseaux Odessa

Le plus ancien, le plus efficace et surtout le plus connu de ces réseaux est toujours d'actualité même si ses activités sont devenues épisodiques. A vrai dire il faut parler de réseaux au pluriel car — obéissant en cela à la vieille loi du cloisonnement — les spécialistes nazis organisèrent plusieurs filières pour l'Odessa ou *Organisation der ehemaligen SS Angehörigen*, c'est-à-dire *Organisation des anciens membres de la SS*.

De 1945 à 1952/53, c'est la ligne Allemagne-Tyrol du sud-Gênes (et sa variante Rome-Naples) qui fut la plus utilisée par les criminels de guerre nazis en rupture de ban, les pontes du NSDAP (2) peu soucieux de rendre des comptes et les collabos des différents pays européens. Une ligne septentrionale acheminait le même cheptel vers Amsterdam, Rotterdam ou Anvers, via Paris. La destination des criminels de guerre — souvent munis de sauf-conduits de la Croix Rouge, de l'Ordre Souverain de Malte ou de passeports du Vatican — était invariablement l'Amérique du Sud où l'Argentine, le Brésil, la Bolivie et, plus tard, le Paraguay, accueillirent à bras ouverts ces spécialistes d'un genre particulier.

Trente ans plus tard, ces messieurs sont toujours très appréciés comme en témoigne le rôle joué dans les services de sécurité chiliens de Pinochet par le criminel de guerre SS Walter Rauff.

A partir de 1953, l'installation en Egypte de l'ancien bras droit du D' Goebbels, le P' Johannes von Leers (alias Omar Amine) et son rôle de premier plan au ministère égyptien de la propagande permettra aux réseaux Odessa la mise en service

d'une filière très efficace sur l'axe Allemagne-Genève-Marseille-Le Caire.

Pour la petite histoire, nous rappellerons qu'en 1965 un des rouages essentiels de l'antenne marseillaise, un jeune fanatique nommé Roger Pietri se « suicida » d'une balle de revolver Astra 8 mm après avoir reçu la visite de deux « inspecteurs » d'Odessa. L'employeur est financièrement généreux mais n'apprécie guère les bavards...

Les réseaux Odessa ne fonctionnent plus guère sur ces axes là qu'à la veille d'une arrestation ou lorsqu'un nazi « oublié » sous un faux-nom ou son identité véritable depuis des lustres se voit identifié et dénoncé, par exemple lors d'une campagne de presse.

Par contre, au niveau intérieur européen, Odessa fonctionne à plein pour le compte des mouvements ou groupuscules néo-nazis qui se servent des filières pour faire passer les frontières à leurs responsables lors de réunions, congrès, etc, ce qui évite de les faire fichés et suivre par les services officiels.

De « l'Ecluse » à « Paladin »

Deux autres réseaux ont connu des heures de gloire après la guerre, mais sont aujourd'hui complètement démantelés. Il s'agit de « l'Ecluse », particulièrement bien implanté en Autriche et dont les dernières activités consistèrent — moyennant finances — à assurer l'évacuation des militants hongrois néo-nazis (fidèles au Führer des Croix Fléchées, Ferenc Szalasi) après la révolte de Budapest de 1956.

Quant à *die Spinne*, c'est-à-dire *l'Araignée*, ses activités cessèrent dès 1947/48 et elle ne survécut que dans l'imagination de journalistes en mal de copie. Il s'agissait d'ailleurs plutôt d'un réseau de terroristes néo-nazis constitué à partir de débris du *Wehrwolf* (3) que d'un véritable réseau d'évasion.

Depuis la révélation que nous avons faite, en 1974 dans les colonnes de *Libération*, de ses activités, le *Groupe Paladin* du D' von Schubert a été mêlé à toutes les sauces par la presse mondiale, italienne en particulier. Si le passé nazi de von Schubert (lui aussi ancien collaborateur du D' Goebbels)

et de nombre de ses acolytes, est indéniable leurs activités présentes n'ont rien à voir avec une idéologie si ce n'est celle du dollar-roi. Les activités de 1971 à 1974 du *Groupe Paladin* ont été axées sur l'anticommunisme (interventions au Viet-Nam, en Grèce, en Espagne, contre les Basques, etc.) mais cela n'a pas empêché von Schubert de traiter en 1975 avec les Albanais ! Car contrairement à une information publiée le 16 juillet par *Libération*, von Schubert et le *Groupe Paladin* n'ont pas quitté l'Espagne pour l'Amérique latine. Ils sont actuellement basés à Londres (119, Oxford Street) sous le couvert de la *Worldarmco* et disposent toujours de son antenne (8050 South Main, Houston, Texas 77025, téléphone (713) MO 4.4371). Les activités du *Groupe Paladin* ne sont pas à négliger, d'autant plus que l'on a pu noter à plusieurs reprises la bienveillance de la DST à son égard, mais elles n'ont rien à voir avec les réseaux nazis.

L'internationale SS

Officiellement du moins, la HIAG (75 Karlsruhe, Hoffstrasse) n'est qu'une association d'anciens combattants de la SS, parfaitement légale dans ses buts et ses activités. C'est ce que le ministère ouest-allemand des Affaires étrangères (*Auswartiges Amt*) répond invariablement à chaque demande de dissolution émanant d'un mouvement de résistants, de déportés ou d'un gouvernement étranger. La HIAG, dont le président d'honneur n'est autre que le SS Obergruppenführer un General der Waffen SS Wilhelm Bittrich (Münster am Starnberger See, près de Munich), criminel de guerre condamné en France et ancien pensionnaire des Baumettes, rassemble la fine fleur des survivants de l'Ordre Noir. Ses principaux animateurs sont Peter Strassner (8 Munich 71, Bernerstrasse 5, tel 089.7558601), Walter Harepr (7 Stuttgart 30) Horst Wilke (3203 Sarstedt, Vosstrasse, 41A. Tel 05066. 2290) et August Hoffmann (3500 Kassel, Ellerhofstrasse 24 Tel 0561. 26 108).

Grace à un véritable réseau de 113 fédérations, la HIAG fonctionne comme une école de cadre en assurant la formation idéologique des jeunes militants néo-nazis

ANCIEN NAZI
CHERCHANT
UN RÉSEAU
D'ÉVASION

CHILI
BRÉSIL
ou ARGENTINE



La tenue à Hambourg les 7 et 8 août derniers d'un congrès à participation internationale du parti néo-nazi NPD a provoqué dans la presse une levée de boucliers. Des délégations du MSI italien et du Parti des Forces Nouvelles français, cette dernière dirigée par Alain Robert y étaient représentées. Inutile de nous hypnotiser sur ce pseudo-congrès fasciste international, car il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Aucune préparation à l'échelon international n'a eu lieu. Ce « congrès » n'était en fait qu'un argument électoral du NPD entrant dans le cadre de la préparation des élections d'octobre prochain.

Par contre, un véritable « congrès mondial national-socialiste » aura lieu à la Nouvelle Orléans, Louisiane, aux USA du 8 au 12 septembre 1976. Ce congrès a été organisé par James Konrad Warner, ancien animateur du *National States Rights Party*, de l'Odinist Movement et chef de la *National Christian Crusade*.

Voici le plan de ce congrès auquel participeront 42 « Mouvements ariens et nationaux-socialistes » du monde entier :

- 8 septembre : ouverture, session de travail et de discussions ;
- 9 septembre : propositions des délégués. Définition et mise en place des moyens propres à assurer la survie et la prépondérance de la race aryenne.
- 10 septembre : travaux des commissions ;
- 11 septembre : accueil des délégués des *Knights of KKK* (chevaliers du Ku Klux-Klan) qui participeront pour la première fois à ce congrès ;
- 12 septembre : marche avec banderoles vers le Monument à la Race Blanche de la Nouvelle Orléans et dépôt de gerbes. Vote des motions et clôture.

Si vous trouvez que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, écrivez, télégraphiez à l'ambassade ou au consulat des USA le plus proche. Faites circuler des pétitions. Il est encore temps d'exiger et d'obtenir l'interdiction du congrès nazi. Ces messieurs n'aiment pas la publicité comme le démontre, une fois de plus, la discrétion avec laquelle ce congrès a été préparé.

P.C.

comme la *Wiking Jugend*, la *Blauer Adler Jugend*, la *Bismarck Jugend*, etc.

Nos compatriotes apprécieront certainement, ceux du Sud-Ouest en particulier, de savoir que les anciens de la 2^e SS Panzer Division *Das Reich* (4) se sont réunis — bras tendus — les 1^{er} et 2 mai à Wilhelmshof près de Heidelberg, les 21 et 23 mai à Hanovre et vont remettre ça du 17 au 20 septembre 1976 à Altmünster. Nul doute que les autres « spécialistes » ne sont pas en reste. A Würzburg, les 17 et 18 septembre, ce sont les anciens SS français de la 33^e division SS *Charlemagne* qui vont se réunir, puis les 25 et 26 septembre à Lengries, l'amicale du régiment *Der Führer* et enfin les 9 et 10 octobre aura lieu à Bad Tölz (Bavière) (5) le rassemblement général des SS Junkers, c'est-à-dire des élèves officiers SS, européens.

Participent à ces « réunions amicales et apolitiques », outre bien entendu les « anciens », nombre de jeunes militants et des invités étrangers. Tout récemment encore, de jeunes Suisses, membres du mouvement néo-fasciste *Nouvel Ordre Social*, étaient reçus par les anciens de la 12^e division SS « Hitler Jugend ».

La HIAG est d'autant plus dangereuse que son action est fort discrète et étendue à l'échelon international. Nos avons recensé

uniquement au Tyrol du Sud, 23 points de chute d'anciens SS qui sont autant de bases d'entraînement physique (ski l'hiver, randonnées en montagne et escalade l'été), idéologique (soirées de discussion, de chants, glorification de la « geste » SS et de la « croisade antibolchévique »). Ce, à deux pas du dépôt d'armes où puisent depuis des années les terroristes du Haut-Adige et d'Ordre Noir. Nous y reviendrons bientôt.

Patrice Chairoff.

(1). SD ou Sicherheitsdienst, service de renseignement et de sécurité de la SS.

(2). NSDAP ou National Sozialistische Deutsche Arbeiter Partei, nom officiel du parti nazi.

(3). Dans l'esprit de ses promoteurs, le *Wehrwolf* devait constituer l'épine dorsale des maquis dans le dos des forces alliées et leur rendre impossible l'occupation du sol allemand. A part quelques sabotages et opérations ponctuelles durant l'été et l'automne 1945, ce fut un échec total.

(4). La division *Das Reich* est — entre autres — responsable des massacres de Tulle et d'Oradour sur Glane.

(5). Pendant la guerre, le château de Bad Tölz faisait partie des « burgs » où étaient formés les cadres de la SS. Il est aujourd'hui occupé par l'armée américaine.

